This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

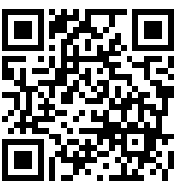

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 768 718

Digitized by Google

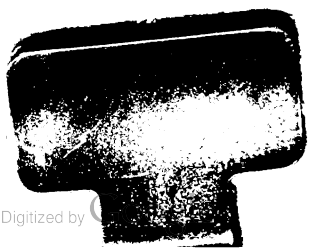

Digitized by

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTECA

REVUE

DE

COMMINGES

— PYRÉNÉES CENTRALES —

FONDÉE EN 1885

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES

DU NÉBOUZAN ET DES QUATRE-VALLÉES

Paraissant tous les 3 mois — Abonnement : 10 fr. par an

Siège de la Société, 2, rue Thiers à Saint-Gaudens

TOME XXXIII. — ANNÉE 1918

1/4 Ld
DC 611
G23A1
R4
V. 33-34

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES * PYRÉNÉES CENTRALES *

SAINT-GAUDENS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ABADIE

1918

LIBRARY
NOV 17 1969
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
BERKELEY

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE COMMINGES

SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

COMMINGES

— PYRÉNÉES CENTRALES —

FONDÉE EN 1885

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU COMMINGES
DU NÉBOUZAN ET DES QUATRE-VALLÉES

Paraissant tous les 3 mois — Abonnement : 10 fr. par an

Siège de la Société, 2, rue Thiers à Saint-Gaudens

TOME XXXIII. — ANNÉE 1918

SAINT-GAUDENS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ABADIE

1918

Digitized by Google

Digitized by Google

DC611
G26A1
P4
v.33-34

PRÉCIS D'HISTOIRE

DU

COMMINGES

ET DU NÉBOUZAN[1]

CHAPITRE IV

Les origines du régime féodal dans notre région

Malgré la victoire de Gontran sur Gondovald, l'autorité des rois francs s'affaiblit après sa mort. C'est l'époque lamentable des guerres civiles qui déchirent la France du Nord avec Frédegonde et Brunehaut: les Mérovingiens épuisés par ces guerres furent obligés d'abandonner la Gaule méridionale entre les mains de fonctionnaires tout puissants amovibles et nommés par le roi: les ducs d'Aquitaine qui administrèrent notre région. Mais ces ducs essayaient de se rendre indépendants. Aussi Dagobert forma-t-il en 630 un royaume d'Aquitaine et il le confia à son frère Caribert. Il espérait ainsi donner satisfaction aux désirs d'autonomie des Aquitains et en même temps conserver leur province.

Caribert malheureusement mourut en 631 et aussitôt l'Aquitaine, se déclara indépendante sous des ducs nationaux que l'on prétendait fils de Caribert. Pendant un siècle ils restèrent maîtres du midi et nous ne savons rien sur l'histoire de cette période si ce n'est que les Basques ou Vascons de la haute vallée de l'Ebre envahirent le pays situé entre les Pyrénées et l'Adour et provoquèrent des troubles dans les régions environnantes. La population paraît avoir assez bien accueilli ces frères de langue.

Pendant une quarantaine d'années, les rois mérovingiens usent leurs faibles forces contre la puissance grandissante des maires du palais, et l'Aquitaine en profite pour assurer le pouvoir des petites

1. Voir *Revue de Comminges*, année 1917, page 75.

Digitized by Google

dynasties locales qui se sont créées de tous cotés. C'est ainsi que l'on signale un certain Lupus, duc des Vascons, (ou Gascons) et un certain Amansus, duc des Aquitains. Quelle était la nature de leur autorité ? Rien ne nous permet de le préciser.

Mais au début du VIIIme siècle, les Pippinides ont définitivement triomphé des derniers Mérovingiens. Désireux de réaliser à nouveau *l'unité de la Gaule*, ils entreprennent la soumission de l'Aquitaine. En 719 Charles-Martel refoule au-delà de la Garonne, le duc Eudes qui avait soutenu le roi Chilpéric.

Eudes implore alors le secours des Arabes maitres de l'Espagne depuis 711. Ils pénètrent dans la région pyrénéenne en 721 et se livrent à de tels ravages qu'Eudes effrayé appelle contre eux son ancien ennemi Charle Martel.

Tous deux remportent la victoire de Poitiers à la suite de laquelle les Arabes regagnent l'Espagne. La mort d'Eudes laisse Charles-Martel seul maitre de l'Aquitaine mais pendant trois années encore de nombreuses incursions arabes se produisirent à travers les gorges pyrénéennes. C'est à cette époque sans doute que se rattache l'origine de localités telles que Montmaurin, Puymaurin Castelmaurou. Peut-être les nombreuses tours à signaux des hautes vallées ont-elles été construites alors pour signaler l'arrivée des envahisseurs.

La soumission de l'Aquitaine fut de courte durée. Le fils d'Eudes : Hunald avait même refusé de prêter serment de fidélité à Charles-Martel. Mais il y fut contraint. Aussi, dès la mort du héros franc, Hunald se révolta. (742). Après trois ans de lutte, le duc d'Aquitaine incapable de résister à Pépin le Bref, se retira dans un monastère où il mourut en 756. Son fils Waïfre reprit la lutte pendant que Pépin le Bref était aux prises avec les derniers Mérovingiens à l'intérieur et les Lombards à l'extérieur. Appuyé des Vascons, il réussit à garder une véritable indépendance pendant quinze ans.

Mais lorsque Pépin fut libre, il se retourna contre l'Aquitaine et alors commença pour durer huit années, la grande guerre de soumission. La région des Convènes paraît n'avoir joué dans ces conflits qu'un rôle secondaire. Elle fut plutôt victime qu'acteur. C'est surtout la vallée inférieure de la Garonne qui servit de théâtre à la lutte. En 768, Waïfre fut tué ; son vainqueur mourut peu après et Charlemagne devint roi de Neustrie et d'Aquitaine. A la suite de la courte révolte d'un certain Hunald qui prétendait être l'ancien duc du même nom, Charlemagne dompta difinitivement le pays.

La région pyrénéenne était donc soumise de nouveau, à la fin du VIIIme siècle, à la royauté française.

Vainqueur des Aquitains et des Vascons, Charlemagne comprit cependant la difficulté de les maintenir dans l'obéissance s'il ne

Digitized by Google

donnait pas quelque satisfaction à leur désir d'indépendance. Après quelques années d'un régime sévère, il divisa tout le pays en onze comtés qu'il confia aussi bien à des Aquitains et à des Vascons fidèles qu'à des Francs. En 781, il érigea l'Aquitaine en royaume en faveur de son fils Louis, né trois ans auparavant à Casseuil (Gironde).

Une période de prospérité commença alors pour le pays. L'ordre fut si bien assuré que les impôts diminuèrent et que jamais personne ne venait se plaindre au roi d'avoir été victime d'une injustice. Cette tranquillité persista pendant tout le règne de Charlemagne. Les Aquitains donnèrent un témoignage de leur fidélité en défendant la frontière contre les tentatives des Arabes.

Jusqu'au jour où Louis fut associé par son père à l'empire, il gouverna son royaume avec la même douceur et la même justice.

Son fils Pépin le remplaça sur le trône d'Aquitaine. Il paraît avoir suivi l'exemple de son père. Au milieu des révoltes qui mettent aux prises Louis devenu empereur et ses fils, l'Aquitaine donne tout son appui à Pépin. Mais il mourut en 838 au moment où la convention de Worms accordait l'Aquitaine à son jeune frère Charles. Les Aquitains attachés à leur dynastie, proclamèrent roi le fils de Pépin Ier : Pépin II. Désormais la lutte s'engage entre les deux rivaux.

Après diverses alternatives de succès, de revers et de révoltes de ses sujets, Pépin fut livré à Charles le Chauve par le comte de Poitou qui avait pris le titre de duc d'Aquitaine. A ce moment, la féodalité commence à s'organiser.

A partir du IXme siècle, les rois de France n'eurent qu'un pouvoir très faible. Cette décadence de l'autorité royale rendit possible une nouvelle organisation sociale : la féodalité.

Les origines sont nombreuses et diverses. On peut les trouver dans quatre coutumes répandues chez les Francs et peut-être usitées déjà dans la société romaine des derniers temps de l'empire.

1° La recommandation ou vasselage : Beaucoup d'hommes libres insuffisamment protégés au milieu des troubles provoqués par les invasions, se recommandent à un puissant personnage et se lient à lui par un serment personnel de fidélité. Ce personnage peut être le roi, un de ses fonctionnaires et même un riche propriétaire. Celui-ci est le seigneur ou suzerain qui protège les vassaux.

2° Le bénéfice ou fief : En récompense de leur dévouement, les vassaux peuvent obtenir des cadeaux (*bénéficia* ou bienfaits) qui consistent en terres que le seigneur donne, soit en propriété, soit en jouissance. Dans ce dernier cas, le vassal s'efforce de transmettre le bénéfice à ses enfants. Ainsi se constitue le fief héréditaire.

3° Transformation des fonctions publiques en fiefs : Le roi ne payait pas les comtes, fonctionnaires chargés de gouverner les provinces comme le Comminges ou pays des Convènes. Il leur don-

Digitized by Google

nait la jouissance d'une partie de ses terres dans le comté. Le comte usurpa la possession de ces terres et devint le vassal et non plus l'agent du roi.

4° L'immunité : L'usage s'était établi, dès l'époque mérovingienne, que le roi accorde à certains propriétaires, la faveur de ne pas payer d'impôts. C'est l'immunité. Les terres qui en profitent échappent complètement à l'autorité royale.

Tant que ces diverses coutumes ne se combinèrent pas les unes avec les autres, les rois francs conservèrent quelque vague autorité. Mais le jour vint où les désordres provoqués par les guerres se généralisèrent. Les rois, pour recruter des partisans, se montrèrent si généreux dans la distribution des bénéfices et des immunités, qu'ils se dépouillèrent presque totalement. Ils n'eurent plus ni terres, ni sujets, ni fonctionnaires. Et désormais le régime féodal est définitivement constitué.

Les circonstances qui provoquèrent la formation de la féodalité furent les mêmes en Aquitaine que dans les autres régions de la France. A la faveur des luttes entre les successeurs de Louis le Débonnaire, les représentants de l'autorité royale acquirent chaque jour plus d'indépendance.

Les ducs d'Aquitaine qui, pendant près d'un siècle, n'avaient pas réussi à secouer entièrement la tutelle des rois francs, parviennent à devenir les maitres du territoire qu'ils étaient chargés d'administrer. D'autre part, les invasions des Normands se multiplient à partir de 850. Ils remontent à plusieurs reprises le cours de l'Adour et de la Garonne, pillent Toulouse, dévastent le bas Comminges. Les populations épouvantées se recommandent aux riches propriétaires qui trouvent en elles des sujets dévoués. Ils bâtissent des châteaux-forts et, de même que les ducs d'Aquitaine se sont émancipés, ils deviennent indépendants à leur tour.

Dès 867, il y a des ducs héréditaires d'Aquitaine qui résident à Limoges ou à Poitiers. En 872, la Gascogne, jusqu'alors dépendante de l'Aquitaine, est à son tour soumise à des ducs héréditaires dont la capitale est Bordeaux. En même temps, le Toulousain a ses comtes et, de toutes parts, entre la Garonne et les Pyrénées, apparaissent bientôt des dynasties locales : Armagnac, Astarac, Albret, Béarn, Foix, Bigorre, Comminges.

Notre région vit complètement à l'écart du royaume franc dont elle ne fait plus partie en somme. Le roi n'a plus aucune autorité sur elle.

La fondation du second royaume d'Aquitaine

Les bases de la nouvelle organisation et de la nouvelle destination de l'Aquitaine comme royaume séparé furent prises par Charlemagne

Digitized by Google

durant son séjour à Casseuil [1]. Outre l'Aquitaine proprement dite et la Vasconie, ce royaume comprit la Septimanie qui en devint la marche, ou frontière, relativement à l'Espagne orientale et qui prit en conséquence le nom de marche ou marquisat de Gothie.

La Vasconie fut divisée en deux parties, dont la plus vaste, celle qui embrassait les plaines et les cantons cultivés garda le titre de duché ; la lisière montagneuse du pays, depuis les sources de la Garonne jusque vers celles de la Bidassoa, reçut le nom de marche de Vasconie : elle devint un commandement militaire important dans les vues de Charlemagne. Chacune de ces trois provinces demeura du reste comme auparavant, subdivisée en comtés et rien ne fut changé dans la circonscription de ces derniers.

Le nouveau royaume n'eut point, à vrai dire, de capitale en titre. Comme les rois francs, celui d'Aquitaine devait séjourner dans diverses parties de ses états. Il avait quatre palais à peu près aux extrémités opposées du pays et devait passer de l'un à l'autre, s'arrêtant selon les circonstances tantôt dans une ville, tantôt dans l'autre. Mais Toulouse demeurait la plus considérable de ces villes et jouissait d'une espèce de suprématie à cause de son ancienne renommée : elle était celle où le roi devait avoir le plus d'occasions de se montrer, celle où se tenait le plus souvent le champ de Mai : par là, elle fut la capitale de fait....

...Pour gouverner le pays, Charlemagne chercha des hommes distingués non seulement par leur bravoure et leur fermeté, mais par leur adresse, et tels qu'il les fallait pour n'être ni trompés, ni effrayés par les populations rusées, mobiles et turbulentes auxquelles ils allaient avoir affaire.... De même, il mit fin aux abus qui régnaient dans le clergé, s'efforça de restaurer la discipline ecclésiastique et d'écarter de l'épiscopat les hommes de guerre qui trafiquaient de toutes les dignités. Il releva les monastères ruinés, en fit bâtir de nouveaux. Enfin, s'il ne put empêcher nombre d'usurpations de terres, il apporta un soin minutieux à punir tous les déni de justice, à améliorer la situation agricole, industrielle et commerciale du pays.

Le compte rendu que Théodulfe, en 802, donna de sa mission en Aquitaine, montre qu'en dépit des incursions arabes, si fréquentes ou de quelques soulèvements, le royaume, vingt ans après sa fondation, jouissait d'une réelle prospérité. Sa création avait été à la fois une mesure d'utile défense militaire et d'excellente administration.

(D'après Fauriel : Histoire de la Gaule méridionale sous la domination franque, tome III, chap. XXX-XXXII)

1. Au confluent de la Garonne et du Dropt, 8 kil. de la Réole.

Digitized by Google

CHAPITRE V

Comminges et Couserans
Nébouzan et Quatre-Vallées

Durant la longue série de désordres qui a marqué la fin de l'époque mérovingienne et la période carolingienne presque entière, l'histoire de la « Civitas Convenarum » est confondue avec celle de l'Aquitaine et de la Gascogne. En racontant l'histoire des unes, nous avons exposé l'histoire de l'autre. Elle avait pris le nom, au temps de Charlemagne, de *Pagus Convenicus* (traduction littérale: pays des Convènes), et sous cette appellation, coïncide exactement avec l'ancienne Civitas romaine. A ce titre, elle avait été gouvernée par des comtes dont nous ne savons presque rien. Au temps de Gondovald, le comte mérovingien s'appelait Chariulfe. Sous Charlemagne, c'était Amalius.

A quel moment ces fonctionnaires suivirent-ils l'exemple des ducs de Gascogne ? Nous n'avons aucun renseignement à ce sujet. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'une Charte de 880 mentionne le comte Asnarius et lui attribue les pouvoirs d'un seigneur indépendant. De qui descendait-il ? Mystère. Remarquons cependant que son nom est répandu parmi les seigneurs gascons et que l'on a voulu voir en lui un membre de la famille des ducs de Gascogne.

Quels furent les successeurs d'Asnarius ? Il est difficile d'en donner une liste certaine jusqu'au XIIe siècle. Nous connaissons, par un document de l'abbaye de Lézat (Ariège), le comte Arnaldus vivant en 950. Nous savons que son fils Ramondus gouvernait, en 980, une partie du Comminges et du Couserans. Vers 1010, un certain Roger possédait, avec son frère Eudes, une autre partie (ou la même ?) du Comminges. Enfin, en 1048, le comte Arnaldus II faisait une donation à l'abbaye de Lézat.

Existe-t-il entre ces personnages un lien de parenté ? C'est probable ; mais nous ne saurions préciser lequel. Les choses allaient changer à partir de 1130. En cette année, le comte Bernard II possédait tout le comté de Comminges et après lui, nous avons gardé la liste complète de ses héritiers et successeurs. L'histoire du Comminges devient désormais continue et précise.

Mais à cette époque, l'ancien « Pagus Convenicus » n'était plus aussi vaste qu'à l'origine. Sous l'influence des mêmes causes qui avaient morcelé le royaume franc d'abord et le duché de Gascogne ensuite, le comté de Comminges à son tour s'était divisé. Dans la

Digitized by Google

partie supérieure et moyenne de la vallée du Salat, jadis occupée par les Consorani, s'était formée la vicomté de Couserans (le véritable nom serait Conserans). Elle avait son centre à Saint-Lizier, ancienne cité romaine et siège d'un évêché depuis le ve siècle. Il est d'ailleurs très vraisemblable que les vicomtes de Couserans appartenaient à la famille des comtes de Comminges.

La nouvelle seigneurie devait subir pour une large part le sort du comté de Comminges et du comté de Foix.

D'autre part, la région occidentale du « Pagus Convenicus » était devenue un comté distinct qui groupait, du sud au nord, des pays très dissemblables : la vallée de l'Ourse (Bat-ourse, aujourd'hui Barousse) les vallées de la Neste du Louron et de la Neste d'Aure, la vallée supérieure du Gers et de la Gesse. Diverses dynasties s'y succédèrent, généralement vassales du comté de Bigorre, qui s'était formé dans les limites de l'ancien peuple des Bigerriones.

Le règne du comte Bernard II compensa les pertes territoriales qu'avait subies l'ancien pays des Convènes. Il épousa Dias de Muret qui lui apporta en dot Muret, Samatan et les régions avoisinantes. Le Comminges dont les limites ne dépassaient pas jusque là le confluent du Salat et de la Garonne, s'étendit dès lors jusqu'au confluent de l'Ariège. En même temps, les comtes qui n'avaient pas eu encore de résidence fixe, habitant à tour de rôle les châteaux de Fronsac, de Salies, etc. firent de Muret leur capitale.

Ceci nous fait comprendre pourquoi le Comminges, primitivement pays gascon, entre désormais dans la clientèle des comtes de Toulouse. Le successeur de Bernard II joue un rôle assez effacé. Il est surtout connu par la fondation de l'Isle-en-Dodon et par son entrée dans un monastère.

Avec Bernard IV, le Comminges joue un rôle de premier plan. Fidèle allié du comte de Toulouse Raymond V, il fut entraîné dans la guerre des Albigeois et c'est auprès de sa capitale Muret qu'eut lieu la célèbre bataille qui assura le triomphe de Simon de Montfort (1213).

Cet échec ne fut d'ailleurs guère funeste au Comminges. Bernard IV, dépouillé de ses états au lendemain de la défaite, les recouvra cinq ans après. Il a laissé la réputation d'un seigneur belliqueux mais aussi intelligent et perspicace. C'est à lui que Muret et Saint-Gaudens doivent leur charte de coutumes. On désigne sous ce nom, un acte solennel par lequel un seigneur concédait à une ville des franchises, des privilèges et des libertés et généralement aussi le droit de s'administrer elle-même en échange d'une forte redevance.

La mort de Bernard IV (1226) fut le signal d'un long conflit entre ses héritiers. Il avait épousé, vers 1185, la fille du comte de Bigorre,

Digitized by Google

ce qui lui avait permis, après la mort de ce dernier, de régner à la fois sur les deux pays. Mais il délaissa vite sa première femme pour en épouser successivement deux autres. De telle sorte que plusieurs enfants se disputèrent sa succession. Son seul fils Bernard V, régna sur le Comminges. Mais sa fille aînée, Pétronille, réclama la Bigorre, dot de sa mère, et une part tout au moins du reste. Le litige dura quarante ans (1226-1267). Dès 1232 toutefois, le Nébouzan et Saint-Gaudens entrèrent en sa possession. C'était donc un amoindrissement pour le Comminges.

La nouvelle seigneurie qui porta bientôt le titre de vicomté se composait de deux tronçons : au sud, les territoires de Saint-Gaudens et de Miramont, détachés du Comminges, au nord-ouest, le pays de Nébouzan.

Quelle est l'origine du nom de *Nébouzan* ? On l'ignore en dépit d'étymologies fantaisistes. Le fait certain, c'est que le Nébouzan existait avant cette époque en tant que dépendance du Comminges et que le nom s'appliquait primitivement à Saint-Plancard et ses environs.

Le conflit qui avait mis aux prises Bernard V et sa sœur Pétronille ne prit fin que quelques années après leur mort. Ce fut la fille de Pétronille et de son quatrième mari, Mathe [1], épouse de Gaston VII, vicomte de Béarn qui reçut par sentence arbitrale d'Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis et comte de Toulouse, le Nébouzan, Saint-Gaudens et la Bigorre à titre définitif (1267).

Or en 1270, Mathe mourait, laissant son héritage à sa fille Marguerite, mariée depuis 1257 à Roger-Bernard, comte de Foix. Désormais la maison de Foix réunit sous sa domination les pays de Foix, de Nébouzan, de Bigorre et de Béarn. Le Comminges, sous la dynastie de ses anciens comtes, continue à vivre de son existence propre.

Tandis que l'ancien pays des Convènes se morcelait et que l'autorité de ses seigneurs ne cessait pas de croître, le pouvoir royal, si longtemps oublié, se faisait sentir de nouveau dans le midi. A la faveur de la guerre des Albigeois, les Capétiens avaient pris pied dans la vallée de la Garonne. Maîtres du Languedoc en 1223, ils accrurent les domaines de leur famille par le mariage du comte Alphonse de Poitiers avec l'héritière du comté de Toulouse.

Bien que le comte de Comminges ou le comte de Foix ne se fussent jamais reconnus ouvertement les vassaux du comte de Toulouse, celui-ci, par le prestige de sa capitale et ses abondantes ressources, exerçait sur eux un certain ascendant. Ce fut toute autre chose quand le comte de Toulouse, se trouva être le frère du roi de France. Dès lors, on les voit, l'un et l'autre, intervenir fréquemment dans

1. Une rue de Saint-Gaudens porte son nom.

Digitized by Google

les discussions ou dans les guerres seigneuriales. On les choisit même comme arbitres ainsi que nous venons de le voir.

C'est au roi de France que les comtes de Comminges rendent hommage (1226, 1227) et quand le vicomte de Béarn vient ravager leur pays en 1265, Alphonse de Poitiers enjoint au vicomte de cesser ses incursions. Quelques années plus tard, Philippe III le Hardi vient lui-même assiéger Foix et emmène prisonnier le comte Roger-Bernard, vicomte de Nébouzan.

Pendant toute cette période, le Couserans et les Quatres-Vallées avaient vécus d'une existence tantôt commune avec le Comminges et tantôt isolée. Le premier, constitué en groupe indépendant avec les *Consorani* pour population et Saint-Lizier pour capitale, paraît avoir appartenu, comme le Comminges, au comte de Carcassonne. Puis il eut des seigneurs issus de la famille même de Comminges et fut enfin réuni à ce comté. Il en partagea les destinées jusqu'au XVe siècle. Mais de bonne heure, le véritable suzerain du pays avait été l'évêque de Saint-Lizier.

Quant aux Quatre-Vallées, leur histoire très compliquée est mal connue encore. Elles formèrent d'abord des seigneuries particulières avec les familles des comtes d'Aure et d'Astarac. Fusionnées en deux groupes, au XIe siècle, elles constituent au XIIIe, un seul état. Ce fut un cadet de la maison de Comminges qui en devint le chef.

Leur position entre les deux puissants comtés d'Armagnac et de Comminges, de fréquents mariages entre les trois familles suzeraines, suivies de nombreuses discussions d'intérêts, causèrent finalement leur absorption par le comté d'Armagnac (1398).

La bataille de Muret

Le roi d'Aragon se prépara donc au combat, bien que le comte de Toulouse fut au contraire d'avis qu'ils restassent dans leur camp afin d'accabler sous les traits et les javelots la cavalerie des assiégés, de pouvoir les aborder plus sûrement après les avoir ainsi affaiblis et de les tailler ensuite plus aisément en pièces ou de les mettre en fuite d'autant qu'ils ne pourraient tenir dans le château, faute de vivres. Le roi ne voulut pas l'écouter, taxant ce que disait le comte de frayeur et de lâcheté. Les armées ayant donc été rangées en bataille, le roi engagea la mêlée, et la première attaque fut confiée au comte de Foix, suivi de Catalans et d'une multitude de belligérants. Mais du côté adverse (comme je l'ai entendu rapporter par le seigneur Raymond, dernier comte de Toulouse, qui, alors incapable de combattre à cause de son âge, avait été conduit hors du camp sur un cheval non armé, au sommet d'une éminence d'où il pouvait apercevoir le choc), du côté

Digitized by Google

adverse, dis-je, le comte Simon s'avança avec les siens rangés en trois corps selon l'ordre et l'usage de la discipline militaire. Ainsi les derniers rangs hâtant leur course chargèrent en même temps que les premiers, sachant assez qu'un combat engagé avec ensemble donne la victoire ; de la sorte ils mirent en fuite les ennemis au premier choc et les poursuivirent loin du camp comme le vent chasse la poussière du ras du sol ; et les fuyards se jetèrent comme ils purent sur le derrière de l'armée. Les vainqueurs se retournant alors vers la troupe du roi dont ils avaient reconnu l'étendard, se précipitèrent sur lui avec une telle violence que le choc des armes et le bruit des coups étaient portés par l'air vers le lieu où se trouvait celui là même qui me fit ce récit, pareils au bruit des haches qui abattent les troncs dans les forêts. Là fut tué le roi avec un grand nombre des principaux seigneurs de l'Aragon qui périrent autour de lui. Le reste prit la fuite et les comtes de Toulouse, de Foix, de Comminges eux-mêmes ne durent leur salut qu'à une prompte retraite.

(Chronique de Guillaume de Puy-Laurens. — Recueil des Historiens de France, tome XIX, p. 207-209.)

CHAPITRE VI

La vie religieuse et artistique au Moyen-Age

Au milieu du XIIIe siècle, le vieux pays des Convènes se trouvait, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, divisé en quatre grandes seigneuries. Mais il subsistait un lien étroit entre ces divers fragments.

Les Convènes avaient, sans trop de difficultés, renoncé à leurs anciennes divinités locales pour se convertir au christianisme. Cette religion avait su leur imposer, avec des devoirs communs, les mêmes mœurs et le même idéal. Elle avait ainsi puissamment contribué à maintenir l'unité de l'ancienne cité romaine. Les habitants restèrent groupés autour de la vieille capitale politique devenue la métropole religieuse : Lugdunum Convenarum avait été détruite en 585, mais l'évêché de ce nom subsista, peut-être même la cathédrale, quoi qu'en dise Grégoire de Tours.

Nous ne savons pas où résidèrent les évêques après la ruine de leur ville épiscopale. On a dit que ce fut à Saint-Gaudens ; il est possible qu'ils n'aient jamais abandonné Lugdunum ; en tout cas nous connaissons leur histoire dans ses grandes lignes. De très bonne heure, ils étendent leur autorité sur toute la région qui avait été le pays des Convènes et divisent leur diocèse en un certain nombre

Digitized by Google

d'archiprêtrés et de cures. Les plus notables sont : Saint-Gaudens, Saint-Plancard, Fronsac, Salies, et Lès (val d'Aran).

D'autre part, ils se montrèrent profondément attachés à la doctrine romaine et, tandis que l'Espagne ou la France du Sud-Ouest accueillait aisément certaines hérésies, les évêques de Comminges restèrent fidèles à « l'orthodoxie catholique ». Ils furent d'ailleurs aidés par la foi très vive des populations. Nous en avons la preuve dans les multiples légendes qui se sont transmises jusqu'à nous.

A celle de saint Gaudens, on peut ajouter celle de saint Aventin victime sans doute comme lui de l'invasion sarrasine au VIIIe siècle, de saint Fragulf ou Frajou, etc.

Mais la manifestation la plus éclatante de la vitalité du christianisme, ce fut la construction des nombreux édifices religieux que l'on voit encore dans la région.

Le plus ancien édifice est assurément l'église Saint-Just de Valcabrère antérieure au XIe siècle. C'est un spécimen du début de l'architecture romane à l'époque carolingienne. La plupart des matériaux qui la composent ont été empruntés à un temple païen et aux maisons de l'ancienne cité de Lugdunum.

Au XIIe siècle, apparaissent les abbayes de Bonnefont (près d'Arnaud-Guilhem), de Nizors (au nord de Blajan). Toutes deux appartenaient à l'ordre des Bénédictins créé par saint Benoît au VIIe siècle.

La première fut fondée en 1136 par la veuve du seigneur de Montpezat. La seconde doit son existence à des moines originaires de Bonnefont et date des dernières années du XIIe siècle.

Ces abbayes qui devaient subsister jusqu'au XVIIIe siècle, jouirent d'une très grande renommée dans la région pyrénéenne. Elles furent la pépinière de nouvelles fondations : abbayes de bénédictines de Fabas, de bénédictins de l'Escaledieu (près de Mauvezin, Hautes-Pyrénées), de Labastide-Clermont, de Boulbonne (Ariège).

L'abbaye de Bonnefont fut l'objet de nombreuses donations des comtes de Comminges. Ils y eurent leur sépulture et elle mérita à ce titre d'être appelée le Saint-Denis du Comminges [1].

Il ne semble pas que les moines de ces diverses abbayes aient rendu les mêmes services que les monastères de certaines régions. Il ne subsiste aucune trace de leurs travaux.

Il ne reste que des ruines de ces diverses abbayes mais nous possédons, avec l'église de Saint-Gaudens, un type remarquable de l'art roman : Les portails et les fenêtres sont en plein cintre ; les piliers trapus soutiennent des voûtes en berceau ; les chapiteaux

1. Les débris de cette abbaye démolie au début du XIXe siècle, se retrouvent à la caserne de gendarmerie de Saint-Martory, dans les églises de Touille et de Lestelle et à Saint-Gaudens.

Digitized by Google

sont ornés d'une décoration originale (figures d'animaux fantastiques). L'aspect général de l'intérieur est sombre et sévère; de l'extérieur, massif et grandiose.

L'église de Saint-Gaudens ne fut inaugurée qu'en 1040. Ce fut l'œuvre de plusieurs générations. Elles travaillèrent avec enthousiasme à élever et à embellir le monument qui, pour les hommes de cette époque, était la gloire de la cité, la maison du peuple en même temps que celle de Dieu.

Tandis que s'élevait l'église de Saint-Gaudens, un évêque de Comminges, Bertrand de Lisle, apparenté à la famille des comtes de Toulouse, voulut rebâtir l'ancienne cité de Lugdunum (1080-1123). Il désirait rendre ainsi au siège épiscopal son antique splendeur et peut-être aussi soustraire les évêques à l'autorité, parfois désagréable, des seigneurs laïques.

Son histoire, assez obscure, ne nous est parvenue que sous forme de légende. Mais nous savons qu'avec le concours des fidèles, il réussit à reconstruire Lugdunum en partie. Désormais, en témoignage de reconnaissance, la ville porta le nom de son second fondateur canonisé en 1173 et s'appela Saint-Bertrand de Comminges.

Le point capital de l'œuvre du grand évêque de Comminges fut la reconstruction de la cathédrale primitive. Avait-elle été démolie après la mort de Gondovald (585), et remplacée pendant cinq siècles par l'église de Saint-Just ? Cela paraît fort douteux ; la chose sûre, c'est que Bertrand de Lisle voulut un édifice plus majestueux et jeta les fondations de la cathédrale actuelle.

La façade et la première travée furent bâties vers la fin de son épiscopat ainsi qu'une partie de la nef aujourd'hui détruite. Elle fut reconstruite au XIVe siècle entre Bertrand de Goth, le futur pape Clément V (1304) et Hugues de Castillon (1350).

La majeure partie du cloître et un palais dont il ne subsiste presque rien, datent aussi du XIIe et du XIIIe siècles.

Saint Bertrand ne se contenta point de relever Lugdunum de ses ruines. Il rendit à ses évêques les privilèges dont ils avaient joui jadis. Il réussit à enlever aux comtes de Comminges tous droits de contrôle sur son administration. Il réussit de telle sorte que, dès 1207, un de ses successeurs concédait à saint Bertrand une charte de coutumes en qualité de seigneur de la ville.

D'autre part, il avait obtenu la création, à Saint-Gaudens, d'un chapitre dont l'évêque était le premier bénéficiaire. Diverses églises de la région (Valcabrère, Luchon, Aspet) furent aussi dotées à la même époque et de la même manière.

Les chapitres ne s'occupèrent pas exclusivement de questions religieuses. Dans ce temps où la vie populaire relevait presque exclusivement de l'Eglise, les artistes ne travaillent que pour elle.

Digitized by Google

C'est pour cela, que toutes les œuvres d'art de cette époque sont d'inspiration religieuse et se trouvent dans les églises.

En outre, tandis que le peuple antique vivait surtout dans les rues et sur les places qu'il aimait à orner de statues, de portique, d'arcs de triomphe, etc., le peuple du moyen-âge aimait à vivre dans les édifices consacrés à sa foi. Il se plaisait à les construire vastes et majestueux, à les orner de sculptures, de peintures et de vitraux.

Le goût artistique se manifestait encore dans les travaux de broderie (chasuble de saint Bertrand) et surtout dans les manuscrits dont l'écriture est spécialement nette et belle. Ils sont décorés de lettres splendidement enluminées. Le missel d'Alan en est un beau spécimen. On cite aussi le livre des Capitouls à Toulouse (Bibliothèque du donjon).

L'Abbaye de Bonnefont en Comminges

« L'an de l'incarnation du Seigneur 1136, Louis roi des Francs heureusement règnant, Guillaume étant archevêque d'Auch, Roger évêque des Convènes par la grâce de Dieu, et Bernard comte de Comminges, la dame Flandrine de Montpezat et ses trois fils Bernard, Fontanelle et Guillaume firent don du lieu de Bonnefont, leur propriété patrimoniale, à Dieu, à la Vierge Marie et à l'ordre de Citeaux en la personne de Gauche abbé de Morimond et des frères envoyés par lui, en considération de la seule récompense divine.... »

Les débuts de l'Abbaye ainsi fondée furent des plus pénibles. En dépit du clair ruisseau qui parcourt le vallon, ce lieu était sauvage et, pour abriter les moines contre les intempéries, il n'y avait que de misérables cabanes faites de troncs d'arbres et de branchages. La nourriture consistait en racines et en fruits sauvages. Il fallut tous les encouragements de l'évêque de Comminges pour retenir les religieux auxquels l'abbé de l'Escale-Dieu offrait un meilleur asile dans le comté d'Astarac. Grâce aux seigneurs de Montpezat, de Noé, de Montault, les moines acquirent peu à peu des ressources qui leur permirent de substituer à leur pauvre installation primitive, les premières constructions de l'abbaye. En 1152, le pape Eugène III leur accordait une bulle de protection ; l'année suivante, le comte de Toulouse leur octroya des lettres d'amortissement. Enfin les comtes de Comminges d'abord indifférents soit par hostilité contre l'évêque, soit par antipathie envers les cisterciens, les gratifièrent de vastes domaines sur la rive gauche de la Garonne, de Montréjeau à Carbonne et au delà.

L'élan était donné, le monastère prit bientôt une grande extention et, à son tour, créa de nouveaux couvents : les Feuillans près de la

Digitized by Google

Pierre dans le canton de Rieumes ; Boulbonne sur les bords de l'Ariège, aux environs de Cintegabelle, Nizors ou Bénissons-Dieu aux portes de Blajan. Il devint aussi le lieu de sépulture des comtes de Comminges.

En même temps que l'Abbaye croissait en puissance, elle avait augmenté en possessions territoriales : Proupiary, Sepx, Castillon, Saint-Médard, Arnaud-Guilhem en dépendent; elle fonde les bastides de Beauchalot, de Carbonne, octroie une charte à Lestelle. C'est durant cette période prospère que furent édifiés les somptueux bâtiments dont les épaves sont disséminées à Saint-Martory, à Touille, à Lestelle, à Saint-Gaudens.

Un bref séjour du pape Clément V, ancien évêque de Comminges, en 1309, marque l'apogée de l'abbaye. Tandis que s'étendaient les domaines, le nombre des moines diminuait ; avec la richesse, l'oisiveté, la dissipation remplacent l'ardeur au travail. Dès la fin du XIVe siècle, le monastère décline ; l'institution des abbés commandataires achève de le ruiner, et si, à Bonnefont, le relâchement des mœurs n'atteignit jamais au scandale, du moins l'abbaye n'était plus que l'ombre d'elle-même sous tous les rapports, lorsque M. de Froidour la visita en 1667. Elle prolongea jusqu'en 1792, sa lente agonie et quand survint la Révolution, l'antique monastère n'avait d'autre utilité depuis un siècle que de servir de rendez-vous de chasse aux gentilshommes du voisinage et de refuge pour les pauvres.

(L'abbaye de Bonnefont, articles de MM. Couget et Saint-Paul, *Revue de Comminges*, II, 1886, p. 37-57 et XVI, 1901, p. 166-185.)

CHAPITRE VII

La vie laïque. — La langue et les mœurs

Bien que le sentiment religieux domine tous les actes de l'existence, au moyen-âge, il y a cependant place pour une étude de la vie laïque. Nous n'avons pas de nombreux documents sur ce point ; mais les chartes ou les écrits de quelques contemporains nous permettent d'en avoir une idée assez juste.

Ce qui domine, au XIIe siècle comme à l'époque romaine, c'est la vie agricole et pastorale. Mais elle est des plus précaires. Les instruments aratoires sont encore très imparfaits. On laboure à la bêche plus qu'à la charrue. On ignore l'art de fumer la terre, de l'amender et de l'irriguer que connaissaient cependant les Arabes. La richesse en bétail est médiocre. Nous en avons la preuve dans quelques

Digitized by Google

inventaires du temps. Aussi le paysan végète-t-il misérable, dans sa cabane, légèrement vêtu d'étoffe de laine grossière.

Son alimentation se composait d'un peu de viande de porc, de racines, d'un pain indigeste fait plutôt de seigle ou d'orge que de blé. Le laitage était encore ce qui réparait le mieux ses forces.

Malgré tout, le paysan aurait tant bien que mal vécu sur sa terre, s'il n'avait été accablé par la lourde charge des redevances seigneuriales.

Ces redevances, à leur origine, avaient été justifiées par les services que le seigneur rendait à ses vassaux. Mais à la longue, par suite de l'accroissement de pouvoir des grands seigneurs tels que le comte de Comminges et des progrès de l'autorité royale, les sanglantes querelles locales s'apaisent, les invasions finissent et une paix relative s'établit. Les petits seigneurs ne sont plus chefs de guerre sauf quand le suzerain convoque le ban et l'arrière-ban de ses vassaux. Ils remplacent les expéditions utiles par des chasses qui ravagent les récoltes.

Devenus oisifs, ils compliquent leur existence, se créent de nouveaux besoins et, pour les satisfaire, pressurent leurs sujets. Plusieurs fois dans l'année, ils exigent le versement d'impôts nombreux et fort lourds qui n'ont plus l'excuse d'être nécessaires.

Toutefois, notre région paraît avoir souffert moins que d'autres de la rapacité des seigneurs locaux ou hobereaux. Cela tient, semble-t-il, au caractère indépendant que le Commingeois a hérité de ses ancêtres. Cela tient aussi à la nature du sol qui ne permettait pas la constitution de très grands domaines. Aussi ne peut-on guère citer au-dessous des comtes de Comminges que les barons de Laroque, d'Espagne-Montespan, de Lez, les seigneurs de Larboust et de Gourdan, enfin les évêques de Comminges, seigneurs de Saint-Bertrand.

Ils furent sans doute assez débonnaires, si l'on en juge par la bonne volonté qu'ils apportèrent à accorder des libertés à leurs sujets, et par la rareté des révoltes de ces sujets.

Ces seigneurs durent perdre assez tôt leurs richesses car ils n'ont laissé après eux que des traces assez rares de leur ancienne grandeur. Il ne subsiste en effet qu'un nombre restreint de demeures féodales et encore nous sont-elles parvenues à l'état de ruines.

Parmi les plus remarquables, on peut citer les restes des châteaux de Larroque, d'Ausson, de Roquefort, de Saint-Béat, de Montespan, de Gourdan, etc. Un seul a été conservé et restauré en partie : celui de Montpezat qui commande le confluent de la Garonne et du Salat, près de Saint-Martory.

Quand aux suzerains eux-même, ils ont laissé les châteaux en ruines de Salies et de Saint-Julien. Toutes ces demeures féodales se

Digitized by Google

composent uniformément d'un corps de logis avec donjon, entouré d'un ou de plusieurs murs d'enceinte avec créneaux.

Les nombreuses tours qui se dressent encore aux carrefours des vallées pyrénéennes, n'ont rien de commun avec les demeures seigneuriales. Elles ont été bâties à une époque indéterminée pour signaler peut-être aux populations l'arrivée d'un envahisseur.

Il ne faut pas croire que les seigneurs du Midi aient vécu absolument à l'écart de leurs sujets. Déjà, dans le monde antique, les relations entre maîtres et esclaves étaient fréquentes et souvent cordiales. Comme les guerres locales prirent fin d'assez bonne heure dans notre région, la civilisation put progresser. Ce progrès fut d'autant plus aisé que le souvenir de la civilisation romaine s'était conservé.

Le goût des fêtes publiques notamment n'avait pas disparu. Ainsi les fénétra qui subsistent encore ont une origine très reculée puisque ce nom est d'origine latine (feretria). Non seulement les seigneurs organisent des tournois comme dans les autres régions de France, mais encore ils imaginent des réunions dont les dames ont la présidence et dans lesquelles des poètes viennent réciter ou chanter leurs œuvres : ce sont les cours d'amour. L'une des plus célèbres fut celle de Toulouse dont on attribue la fondation à *Clémence Isaure.*

La langue de ces poètes et de ces troubadours dérivait directement du latin populaire c'est-à-dire du latin que parlaient les soldats et les commerçants qui l'avaient propagé dans toute la région pyrénéenne : on la nomme langue romane. Elle était plus vigoureuse et plus musicale que le français ou langue de l'Ile de France et même que les dialectes actuels du Midi. Ceux-ci, corrompus, sont devenus des patois. Ils dérivent de la langue romane.

De nombreux chefs-d'œuvre furent écrits en langue romane. Mais on n'a pas gardé le souvenir d'auteurs commingeois.

Seigneur de Gourdan

C'était une noble demeure que le château de Gourdan, l'an de grâce 1300, lorsque régnait en France Monseigneur Philippe le Bel, petit fils du saint roi Louis, et que Bernard, sixième du nom, preux et sage chevalier, gouvernait le comté de Comminges. Bâti sur une montagne escarpée, en face de la ville naissante de Montréal, le vieux manoir voyait, à mille pieds au-dessous de ses murailles, la Garonne et la Neste confondre leurs eaux bleues ; il dominait d'un côté, l'immense plaine de Rivière et de Nébouzan jusqu'à Saint-Gau-

Digitized by Google

dens, et de l'autre, la vallée de la Neste jusques aux landes de Lannemezan et de Capvern qui coupaient l'horizon d'une longue ligne de verdure. Partout s'étalaient des plaines fertiles, de riantes prairies, des coteaux boisés, des villages et des hameaux par centaines, tandis qu'au midi, s'ouvraient des vallons abrités et s'étageaient des montagnes couvertes de forêts, dont les cimes laissaient apercevoir entre leurs échancrures, les pics neigeux qui séparent le pays de Comminges du royaume d'Espagne.

De hautes murailles reliées par quatre tours formaient l'enceinte du château ; on y entrait par une seule porte munie de sa herse, précédée d'un pont levis jeté sur des fossés secs et profonds, hérissés de pierres aigues : deux poternes facilitaient les sorties en cas de siège. Dans la cour, on voyait un donjon à six étages et un puits creusé dans le roc, d'où l'on tirait une eau limpide et glacée qui ne tarissait jamais. Dans les caves vieillissait un vin si exquis que l'on disait dans le pays : vin de Gourdan aussi bien que lames de Tolède ou toiles de Flandre....

Le sire de Gourdan se nommait alors Roger-Bertrand-Amaury d'Espagnolet, chevalier, baron de Lucq, Jaunac de Gourdan, châtelain de Seilhan, La Broquère, Bazert, Polignan, Tibiran, Boucoulan et autres lieux, gouverneur et capitaine du pays des Frontignes, ancien sénéchal des comtes du Comminges. Il avait renom de loyal et prompt justicier, ne laissant moisir les prisonniers, ni rouiller grilles et verroux de leurs cachots : partout les anneaux de fer et les chaînes reluisaient. Quand il mettait la main sur un de ces dangereux malandrins, dont il y avait belle floraison en ces temps de guerres et de pilleries, il n'hésitait pas longtemps à savoir s'il valait mieux le laisser pourrir dans la gêole ou le faire pendre aux créneaux, à la ressemblance des oiseaux de proie que l'on cloue sur les portes des étables les ailes deployées. Deux archers conduisaient le vagabond coupeur de bourses au sommet du donjon ; ils le laissaient suspendu par un bout de corde, bien serré autour du col, au-dessous de l'échauguette sur laquelle on plantait une bannière noire en signe de deuil. On décrochait ensuite le défunt ; le chapelain procédait fort dévotement à la sépulture dans un petit enclos fermé de murs en pierres sèches qui portait le joli nom de " Verger des pendus ". A cause de cette vigilante justice, les vassaux du sire dormaient tranquilles et bénissaient le ciel de leur avoir départi d'aussi bons maîtres. Ils montraient avec fierté le château, et quand le soleil se couchait derrière les hautes montagnes, ils regardaient avec admiration les antiques murailles qui se détachaient comme un massif d'or sur les pelouses vertes et les rochers couleur de neige. A l'entrée de la nuit, un écuyer montait sur la terrasse du donjon et par trois fois sonnait du cor :

Digitized by Google

c'était le salut du seigneur à ses tenanciers. Ils ôtaient leurs bonnets de laine et se disaient l'un à l'autre en se signant : « Dieu soit en aide à Monseigneur et lui donne, comme à nous, heureuse nuit et bon réveil ».

(D'après M. de L. : Le château de Gourdan, récit du XIVe siècle Saint-Gaudens, Abadie).

(à suivre) J. PICOT et F.-L. BERTRAND.

Digitized by Google

DOCUMENTS

La capitale du Petit Comminges en 1668

Arch. de Valentine. Reg. de 530 pp. contenant des reconnaissances et dénombrements. Haut. $0^m 295$. Larg. $0^m 215$. Reliure de l'époque (en basane).

Du dixiesme octobre mil six cent soixante huict, sous la place publique de la ville de Valentine, par devant Me Jacques de Jasse, conseiller du Roy, magistrat royal et juge de Valcabrère et de Barousse, commissaire subdélégué par Nosseigneurs les Commissaires généraux pour la confection du papier terrier et reconnaissances du domaine de Sa Majesté au ressort de la cour des Aydes et finances de Montpelliers en la province de Languedoc et diocèze de Valentine, autrement appellé : Le petit Commenge [1].

Me Michel Lay, docteur advocat en la Cour, Jean Guirauton, Pierre Junca et Jean Barthe, consuls modernes de la ville de Valentine, assisté de Me Pierre Seilhan, docteur et advocat en la Cour, Arnaud Barthe, bachellier ez droitz, le sieur Pierre Bessan et Dominique Cambours, bourgeois, et Me Bertrand Peyrade, notaire royal, et autres habitans de lad. ville, aagès le s^r^ de Lay de vingt-six ans, led. Guirauton de cinquante deux, lesquels, moyenant serement par eux presté sur les quatre saints Evangiles Nostre Seigneur, le livre des Evangiles touché de leurs mains, ont promis dire vérité sur ce qu'ils seront par nous interrogés.

Interrogés si lad. ville de Valentine est en chef et

Digitized by Google

lieu du comté, viscomté, baronnie ou chastellenie ou dépendant d'un autre et de quelle judicature, quelle est l'étendue de leur consulat et quelles sont ses bornes et limittes.

Respondent que lad. ville est chef [2] du diocèze de Commenge en ce qui est de la province de Languedoc, qu'elle est de la Judicature de Rivière [3], que ses bornes et limittes et confrontations sont : le terroir de Miramont, du costé d'Oriant, à la montaigne de Montaut, partie de laquelle appartient aux habitans de Valentine et l'autre partie aux habitans de Saint-Gaudens et Miramont ; midy, avec le terroir d'Aspret et Labarthe ; occidant, led. terroir de Labarthe et terroir de Saint-Gaudens, le fleuve de Garonne divisant lesd. terroirs ; septentrion led. terroir de Saint-Gaudens ; et qu'il peut contenir un quart et demy de lieue de quarré tout led. terroir.

Interrogés si le roy est seigneur haut, moyen et bas justicier, foncier et directe ou s'il est seigneur en paréage et qui est le paréager ; s'il y a d'autres seigneurs qui ayent de justices et directes séparées, qui sont lesd. seigneurs et quelles sont les bornes et limittes de ce qui est en la justice et directe du roy d'avec ce qui est de la justice et directe desd. seigneurs particuliers.

Disent que le roy est seigneur haut, moyen et bas, foncier et directe, en paréage avec le Seigneur marquis de Montespan [4], que le Seigneur commandeur de Montsaunès [5] à la directe d'un quartier hors de la ville appelé Larrabasca [6], lequel quartier contient quelques maisons, champs et preds ; que l'église de lad. ville de Valentine a la directe en cinq maisons à l'endroit

Digitized by Google

appellé La barbecane entre deux ponts et un quartier appelé L'angla, où il y a une metterie, clos, champ, pred, et le quartier dit : de Hougailhon de Tarraolé consistant en champs, preds, boys et metteries ; que le sr Prieur de Valentine [7] a la directe et censive d'un quartier appellé : Cap de la Vielle, commanceant à l'oratoire du Cap de la Vielle jusques aud. terroir de Labarthe et jusques au fleuve de Garonne. Disent que la directe dud. Seigneur de Montsaunès confronte avec celle du roy du costé d'oriant a l'endroit appellé Le Pouy ; ne pouvant pas dire les autres confrontations, ny celle de la directe de l'église, parce qu'elle est en divers endroits ; que la directe dud. prieur confronte avec celle du roy aud. oratoire du Cap de la Vielle, qui en fait la distinction.

Interrogés si la justice est exercée aud. lieu sous le nom de Sa Majesté et par quels officiers, d'où ils ressortissent et s'il y a d'autres officiers.

Respondent que la justice y est exercée sous le nom de Sa Majesté par le sr Juge de Rivière et son lieutenant ; de laquelle justice de Rivière, le siège de Valentine est dépendant et ressortissant et qu'il n'y a point d'autres officiers que ceux du roy. Il est vray que les émoluments se partagent esgallement entre le roy et le seigneur de Montespan, son paréager, lesquels émoluments consistent au droit de la baylie, greffe, amandes et confiscations.

Enquis combien de consuls il y a en lad. ville, s'ils portent robbe ou chapperon, qui les crée et institue et qui en prend le reveneu.

Disent qu'il y a quatre consuls qui portent livrée et chapperon, qui sont créés annuellement le vingt sep-

Digitized by Google

tiesme décembre ; nommés en nombre de huict par les vieux consuls qui sortent de charge, desquels quatre en sont choisis par les Conseillers qui ont voix délibérative, desquels ils ne peuvent dire le nombre parce que touts les habitans qui ont esté auparavant consuls sont conseillers et ont droit de suffrage, et non d'autres ; et les quatre qui ont plus de suffrage et voix restent consuls, prestent le serment entre les mains desd. s^r^ Juge [de Rivière] lieutenant le même jour, vingt-septiesme décembre.

Interrogés si lesd. consuls ont quelque justice ou la police, à qui appartient le greffe desd. consuls et s'ils se servent de seau et à qui il appartient.

Disent que lesd. consuls ont la justice criminelle en concurrance avec le s^r^ Juge, la civille jusques à trois livres inclusivement et la police à eux et en leur particulier sans que leur juge en puisse prendre aucune connoissance ; que les consuls créent leur greffier, qui ne rend point compte des émoluments à personne ; aussy sont-ils fort modiques ; que lesd. consuls ne se servent point d'aucun seau.

Enquis s'il y a viguier ou bayle en lad. ville pour exploiter les actes de justice et qui est celuy qui institue led. bayle.

Disent qu'il n'y a point de viguier, qu'il y a deux bayles pour exploiter les actes de justice, lesquels bayles sont fermiers l'un du roy et l'autre dud. seigneur marquis de Montespan, paréager ; que l'afferme de chascune desd. baylies va à neuf livres pour chascune annuellement.

Enquis s'il y a de prisons royalles en lad. ville et qui en prend les émoluments.

Digitized by Google

Respondent qu'il y a une prison royalle ; que lesd. bayles du roy et dud. Seigneur de Montespan, paréager, en prennent les émoluments, lesquels composent une partie dud. droit de baylie.

Enquis quel droit le roy prend sur les baylies pour les saisies et exécutions de fonds et fruicts, sur quel pied on paye les lods des directes, achapt, eschange et engagement au Seigneur.

Disent que le roy ne prend aucun droit desd. saisies, que seullement l'afferme de lad. baylie pour sa part et que les exploits sont taxés par led. sr Juge suivant l'importance du fait ; que les lods et ventes se payent de douze deniers un ; de toutes les ventes pures, on a faculté de rachapt ; que de permutation ou échange, il n'y a point droit de lods dans leur terroir, suivant leur coutume, si ce n'est à proportion de l'argeant qui court et au cas ces pièces permutées soint de diverses directes ; que de l'engagement il ne s'en paye point, parce qu'il n'y a pas changement de main.

(En marge, en face de cette réponse, on lit, d'une autre écriture) : Ce sept juin, Madine (?) dit Calibue, fermier des droits seigneuriaux de cette ville demanda les lods des échanges tout comme des ventes pures ; et pour mieux réussir, il a fait assigner à la requête de monsr le duc d'Uzès, seigneur d'icy, aux requêtes du Parlement de Toulouse, le sr Michel Adoue qui a échangé sa maison dans l'enceinte de cette ville pour celle du sr Vincend (?) Rousseau, au cartier du Rabasca, pour payer lesd. droits de lods, ce qui ne fut jamais pratiqué depuis cette reconnaissance, et led. sr Adoue en a fait part à cette communauté pour prendre son fait et cause, le cas y échéant ; et lesd. droits de lods et échangés ont été requis par la province de Languedoc en 1626.)

Enquis à combien est l'amande dud. lieu pour l'espanchement de sang.

Respondent que lad. amende dud. espanchement de sang est de douze livres suivant la coutume immé-

Digitized by Google

morialle ; que si l'excès était grave, l'amende serait à l'arbitre dud. sieur Juge ou des consuls qui rendroint la justice.

Enquis à qui appartient la confiscation en cas de crime et de confiscation.

Disent : au roy et aud. seigneur paréager.

Enquis s'il y a chasteau ou maison aud. lieu appartenant au Roy.

Disent que le roy n'y a ny chasteau ny maison.

S'il y a forest ou bois à haute fustée aud. lieu, à qui il appartient.

Disent qu'il n'y a point de forest à haute fustée, que tant seullement de bois, tailhis qui appartiennent à la communauté et les possédent allodiallement de tout temps, dont n'est mémoire du contraire

S'il y a des pasturages communaux, vaquants, à qui ils appartiennent.

Disent qu'ils n'ont point d'autres vaquants ny communaux que lesd. bois tailhis ; qu'il n'ont point d'autres tiltres que la possession immémorialle.

Enquis s'il y a four, forge ou moulin banniers et à qu'ils appartiennent, s'il y a péage, droit de poids et mezure, de boucherie, d'estallage aux hasles et autres droits, à qui ils appartiennent.

Disent n'y avoir ny four, ny forge banniers, qu'ils sont en liberté de faire esquizer les strements (*sic*) aratoires où ils veulent sans payer aucune redevance à aucun seigneur, qu'ils ont aussy la liberté de tenir four dans leur maison ou faire cuire le pain où bon leur semble en payant annuellement pour la liberté dud. four aud. seigneur de Montespan, paréager, seize escus petits pour la liberté desd. fours ; qu'il y a un

Digitized by Google

moulin sur Garonne possédé par le seigneur de Montespan, qu'il n'est pas bannier, ains les habitans sont en liberté de moudre où bon leur semble.

Enquis s'il y a de ponts et droict de pontanage, s'il y a aucun port et passage sur la rivière, batteau attaché à corde, et à qui ils appartiennent.

Respondent qu'il y a un pont, la moitié duquel appartient au roy et l'autre aud. seigneur de Montespan, paréager ; que la part du roy a été prise en albergue par les Consuls et communauté sous la redevance annuelle de six livres ; qu'à présent la communauté et les fermiers dud. Seigneur de Montespan et depuis led. bail par albergue font les réparations aud. pont à communs frais, lesquels biens souvent, à cause des débordements de la rivière de Garonne, absorbent les revenus.

En marge, même écriture que ci-dessus : abandonné par toutes parties à la province de Languedoc, qui s'est chargée de tout, et pour tout le droit de pontanage est payé deux deniers de chaque homme à pied ; et de chaque cheval ou bœuf, deux deniers ; de chaque troupeau de moutons, brebis ou pourceaux, un sol ; de chaque charette, comprins les bœufs et charretiers, un sol ; les gens de qualité étant quittes dud. droit de pontanage, comme sont prebtes, religieux, gentilhommes, officiers de justice et leurs valets ; lequel droit de pontonage se partage entre les fermiers dud. seigneur de Montespan et de lad. Communauté, n y ayant ny batteau ny port.

Enquis s'il y a droit d'entrée ou sortie de lad. ville pour les denrées, marchandises et pour le bestail pied fourchu.

Disent n'y avoir aucun desd. droits. Disent qu'il y a droit de poids et de bouilherie [8] qui s'afferment, sçavoir : le poids, dix ou douze livres qu'on emploie au luminaire et la lampe qui brusle devant le s[t] Sacrement ; que le droit de bouilherie est affermé à vingt-cinq livres, la quelle somme est donnée pour un qua-

Digitized by Google

triesme des gages du prédicateur du caresme, laquelle quatriesme partie lad. communauté est tenue payer.

Enquis s'il y a droit de capte et rière capte pour Sa Majesté aud. lieu.

Disent n'en y avoir pas.

Interrogés si dans led. lieu il y a aucuns gentils-hommes hommagers du Roy, quels ils sont ; s'il y a de fiefs, quels ils sont et leurs scituations ; s'il y a de biens possédés par de gens de main morte connu de chappitre religieux et bénéficiers.

Disent n'y avoir aucun gentilhomme hommager, ny autre fief que ceux qui sont cy dessus exprimés ; qu'il n'y a point de gens de main morte qui possèdent du fonds. Bien est vray que l'église dud. lieu, le prieur, led. Seigneur commandeur de Montsaunès possèdent les directes ci-dessus espécifiées.

Interrogés si le Roy seigneur dud. lieu a le droit de prendre agrié, champard ou tasque [9] et sur quel pied.

Disent n'y avoir aucun desd. droits.

Enquis de quelles manières se payent les censives et oublies dans led. lieu.

Disent que dans la direct du Roy et dud. Seigneur de Montespan, paréager, de l'église et dud. seigneur prieur, chaque maison grande ou petite paye cinq deniers de fief annuel ; chaque journal de terre pareillement, cinq deniers ; et dans la directe dud. seigneur commandeur de Montsaunès, un sol par maison et un sol pour journal de terre.

Interrogés de combien est composé l'argent, le poids, l'aunage, les mezures de bled.

Disent qu'ils ne comptent par arpent dans leur terroir, ains par journaux ; composé le journal de six

Digitized by Google

mezures de St-Gaudens, qui contient seize puignères dud. St-Gaudens, le poids est composé de seize onces la livre, suivant le commun ordre ; l'aunage est compté par cannes, chaque canne est composée de huit pamps ; la mezure du bled et du vin est aussy mesure de St-Gaudens, autrement du comte Ramon [10].

Enquis s'ils ont de marchés et foires et en quels jours.

Disent qu'ils ont marché chaque samedy ou droict de le tenir ; mais depuis l'année mil six cens trente-un que la peste ravagea la ville, les marchés ont esté déserts et totallement abandonnés, si que les marchands vont tenir les marchés en la ville de St-Gaudens, Montréjeau et Aspect, villes voisines.

Interrogés si lad. communauté possède de biens et fonds ou des émoluments, si les habitans ont la faculté de chasser ou de pécher, de faire tours et pigeonniers et garennes viviers.

Respondent qu'ils ne possèdent aucuns biens en commun, que tant seullement lesd. bois tailhis ; qu'ils ont la faculté de chasser, de pêcher, de faire tours, garennes, viviers, comme le reste des habitans de la province de Languedoc, à quoy ils sont maintenus par arrest du Conseil et par les Ordonnances mesmes de nos Seigneurs nos commissaires.

Interrogés combien de maisons, feux allumans y a-t-il aud. lieu ou terroir.

Disent cent septante maisons petites ou grandes comptant feux allumants.

Interrogés s'il y a des isles, islots ou islerons dans le fleuve de Garonne où ils confrontent.

Disent n'y avoir pas que tant seullement un petit

Digitized by Google

isleron du costé de la confrontation de Labarthe, qui n'est pas de la contenance d'une mesure, et partant est presque de nulle valleur.

Interrogés s'ils sçavent qu'il y ait aucun droit de déserance, au bayne [11] ou bastardize ou confiscation et qui possèdent les biens sujets aud. droit au préjudice de Sa Majesté.

Ont dit ne sçavoir qu'il y soit escheu aucun desd. droicts.

Mieux exhortés de dire la vérité, ont dit l'avoir diste réelle, ont persévéré ; lesd. s^rs Lay, Barthe et Junca, consuls, se sont signés avec lesd. assistants ; led. Guyranton a dit ne scavoir escrire. Présents, les s^rs Jean Peyrade, marchand, et Peyrouton Bareilhe, greffier de lad. ville, soubsignés avec lesd. s^rs de Jasse, commissaire, Torthe, procureur du roy, et moy, notaire royal.

(Sans signature.)

Notes. — *La Cap. du P^t Comminges en 1668*

1. Valentine, érigée en bastide en 1286, portait antérieurement le nom de : Arnes ou Arnesp (V. *Hist. de Lang.* t. v. preuves, c. 1813, et Morel. *Mémoire sur les découvertes à Valentine*, p. 11). Réunie à la province de Languedoc par Philippe-le-Bel, elle resta, avec 10 communes, appartenant à 3 groupes territoriaux du Comminges, liée au sort de cette province. Ces 11 communes, — Valentine, Cier-de-Rivière, Martres-de-Rivière, Huos, Saint-Pé-d'Ardet, dans la plaine de Rivière ; Argut, Melles, Saint-Béat, près de la frontière espagnole ; Montsaunés et Mazères-du-Salat, près de Salies ; — formaient une unité administrative portant le nom de : *Petit Comminges* ou *Petit Languedoc*. A Valentine se réunissaient les « Etats de l'Assiette » chargés de répartir entre les 11 communes les impositions fixées par les Etats de Languedoc. L'évêque de Comminges et le maire de Valentine avaient entrée en ces derniers. Quant à ceux de l'Assiette, tenus toujours à Valentine, ils étaient présidés par l'évêque de Comminges ayant pour assesseurs un député désigné chaque année par les Etats de Languedoc, le

Digitized by Google

juge de Rivière et le maire de Valentine ; le premier consul de chaque communauté, y compris celui de Valentine, assistaient à l'Assiette.

2. Il faut comprendre que Valentine est le lieu principal du groupement des communes du Comminges placées pour le civil dans la province de Languedoc.

3. Les judicatures ou jugeries étaient des formations territoriales plus administratives que judiciaires placées ordinairement sous l'autorité d'un juge royal. Celle de Rivière-Basse, — appelée communèment : de Rivière, — s'étendait de Maubourguet en Bigorre par Marciac jusqu'à Samatan et descendait de là sur la rive gauche de la Garonne par l'Isle-en-Dodon, Boulogne, Galan, Montrejeau et Saint-Béat, où se trouvaient des juges — ordinaires ? — Oihenart, dans sa *Notitia utriusque Vasconiæ*, pp. 530-531, *Molinier*, dans l'*Hist. de Languedoc*, t. XII, note 18, p. 335, Dupont-Ferrier *Les officiers royaux des bailliages et sénéchaussées*. Appendice I, p. 910), et d'autres ont confondu cette judicature avec la curie ou cour de Rivière, composée de quatre curiaux ayant juridiction seulement sur six communes en Barcossan, quartier situé entre Saint-Gaudens et Saint-Bertrand-de-Comminges, c'est-à-dire : Sauveterre, Labarthe-de-Rivière. Ardiège, Barbazan, Labroquère et Gourdan. Contrairement aux juges de la judicature de Rivière-Basse, ils n'exerçaient aucune fonction administrative ; ils étaient simplement des *juges*, au sens actuel du mot. Voici comment s'expriment à leur sujet les consuls d'Ardiège dans le dénombrement qu'ils donnèrent en 1542 à Bernard de Boeilh et à Bernard de Marqua, commissaires du roi de Navarre chargés de la Réformation du Domaine. Nous trouvons ce document dans Castillon, *Hist. des populations pyrénéennes*, t. II, pp. 358-363, sous l'année inexacte de 1409 et avec des incorrections qui ne déparent pas celles contenues dans la plupart des documents insérés dans cet ouvrage :

Le 26 août 1542, le syndic et les consuls déclarent d'abord qu'Ardiège appartient à la châtellenie de Sauveterre-de-Barcossan, « judicaturo deus nobles Curiaulx de Ribero deudit Barcossan, viscomtat de Nebousan ». Ils déclarent à l'art. 20 qu'ils ont, eux, consuls en ce qui concerne la police « conochense et juridiction per tot lo susdit terretory [d'Ardiege] et enter losd. habitants » jusqu'à la somme de 12 ardits et une livre tournoise. Ils ajoutent à l'art. 21. que « els [les consuls et habitants d'Ardiège], an lours juges ordinaris en prumera instancia, en toutes causes civiles et criminales, los nobles Curiaulx de Rivere, qui sont en dessendent à los maysos de Barbazan, Gordan, la sale d'Ardiège et la sale de de Labarthe. (Il semble que : *la sale* signifie ici : *château* ; en somme,

Digitized by Google

les consuls donnent l'adresse particulière de chacun des 4 curiaux.) Los quals juges an juridiction et conechense et tienen lour court, exersechen la justicia per et au nom deudit senhor viscomte [de Nébouzan]; et sa juridiction es extendude per tout lo dit loc [d'Ardiège] et locs de Labarthe, Barbazan, Gordan et Labroquère ; et lo dit senhor viscomte leva la ley menor et major *(la grande et la petite amende)* au dit loc [d'Ardiège], conegut que sia per lous dits juges [curiaulx de Rivere] ». Enfin l'art. 22 fait connaître qu'il y a à Ardiège un " bayle creat per lo dit senhor viscomte ou son officier " ; ce bayle fait à Ardiège, au nom dud. seigneur, toutes les exécutions.

La cour de Rivière, comme la judicature de Rivière-Basse, ressortissait pour les appels du Présidial de Toulouse, et plus tard du Parlement de la même ville. (V. aussi : A. Couget. *Etude sur notre ancienne organisation provinciale,* pp 24-25, Toulouse, 1890 et *Revue de Comminges,* t. XXXI, 1916, p. 67, note).

Pour terminer ces renseignements, nous donnerons, d'après l'Enquête sur la Bigorre faite en 1300 et publiée par G. Balencie dans le *Souvenir de la Bigorre* (t. III, pp. 64-65), les lieux composant à cette date la Terre et Baillie de Rivière-Basse : Le bourg de Maubourguet, Castelnau-Rivière-basse ; Ladevèze (canton de Marciac) ; Sauveterre (canton de Maubourguet) ; Auriabat (même canton) ; Mazères (commune de Castelnau-R.-B.) ; la moitié du bourg de Tasque (canton de Plaisance-du-Gers) ; le quart de Goueyte (hameau de Tieste-Uragnoux, canton de Plaisance-du-Gers) ; May (près de Plaisance) ; enfin, Villefranque (canton de Castelnau-R.-B.).

4. Antoine-Arnaud de Montespan, en faveur de qui la seigneurie de Montespan en Comminges fut érigée en marquisat, l'an 1612.

5. Le commandeur de Montsaunès en 1668 s'appelait Charles de Pechpeyron-Comminges-Guitard.

6. Les lieux dits de Valentine cités dans les livres d'obits et de reconnaissances de la commanderie de Montsaunès du XVe et du XVIe ss. sont : la carrera ou Carretera, Cotura, lo Prat bezial, lo riu Coytiera, Fangar (ou Saugar), la Morera, lo riu Pessat, los Bazes ou Basses ou Bassin, la Mata deus Seris, lo Camin ample, la riu de la Berneda, la Gota de Adero, la Rebasta, lo riu de la Seuba, lo riu de la Missa, St-Sain (*l.* St-Savin ; *une église de Valentine portait ce vocable en 150?. L. 1. n° 2. f° 19.*), le ruisseau de Couttet, la Carrera de Fuzeac, le bezial de la Rurqua, lo riu de la Molliassa, le terroir d'Agulhon, le Berque, la Broque, la Rabasque.

7. Prieuré royal d'Arnes (Pioratus B. Mariæ de Arnesso) relevait de l'abbaye de Lézat, ordre des Bénédictins.

8. On lit dans le *Gloss.* de Du Cange (Suppl. *verbo* : *Boyl*)... « Est

Digitized by Google

autem *Boyle*, *Capra*. Gall. *Chèvre... Lesquelles chèvres, que communément l'on appelle Boyles*, etc. »

9. Champar, droit de prélèvement sur les fruits de la terre au moment de la récolte ; la tasque était ce même droit sur les gerbes de blé seulement. (8. La Curne de Ste Palaye, édit. L. Favre, *verbo* : CHAMPAR, n. 6.)

10. Le journal de terre à S. Gaudens et à Valentine valait 37 ares 937 environ, l'once était de 0 hectog. 306 environ ; la canne était de 1m796, une mesure de grains (excepté l'avoine) correspondait à 22 litres 51, celle de l'avoine à 31 litres 788 et celle du vin à 33 litres 26. La mesure de grains est celle de Toulouse, c'est-à-dire : du Comte Ramon. (*Tables de comparaison entre les mesures anciennes et celles définitivement fixées par l'arrêté du 13 brumaire an 9.* Toulouse chez Vve Douladoure, An X.)

11. Il faut lire : *aubaine*. Le *droit d'aubaine* était le droit de succession du fisc royal aux biens délaissés en France par les étrangers ou *aubains* qui y décédaient, alors même que ceux-ci laissaient des héritiers de leur sang étrangers ou aubains comme eux Le *droit de bâtardise* était le droit de l'Etat royal de succéder au bâtard mourant intestat ou sans postérité légitime. Quant au *droit de deshérence*, qui différait de ceux d'aubaine et de bâtardise, il s'exerçait sur les successions des personnes régnicoles décédées sans héritiers par les seigneurs haut justiciers chacun dans l'étendue de sa juridiction. (*Grand dict.* Larousse, *verbo* : DESHÉRENCE.)

B. M.-V.

Digitized by Google

A propos de l'Evêché de Comminges

Adhésion d'Ancizan à la protestation de la ville de Saint-Gaudens du 2 avril 1790 p. 707, contre la suppression de l'Evêché de Comminges, 17 avril 1790.

On ne connaît que trop le triste sort de l'Evêché de Comminges.

« Pour prévenir cette perte, nous apprend notre érudit confrère Célestin Espenan [1], les citoyens actifs de Saint-Gaudens se réunirent le 2 avril 1790 et rédigèrent une pétition à l'Assemblée nationale ».

Le 4 avril, cette pétition fut présentée par le maire Tatareau, à la municipalité, qui y donna son adhésion.

Des feuilles imprimées reproduisant la petition et la délibération étaient aussitôt envoyées dans toutes les paroisses du diocèse.

Parmi celles qui rèpondirent à l'appel, nous trouvons celle d'Ancizan, une de plus importantes de la vallée d'Aure.

En l'absence du maire Jean-Louis Salles aîné, le s[r] François Bascou, premier officier municipal, convoqua le 17 avril, les membres de l'assemblée communale.

Après avoir exposé le but de la réunion, le procureur syndic Jean-Paul Sère, maître en chirurgie, demande l'avis du Conseil, qui déclare adhérer

1. *Le Comminges et la nouvelle organisation administration de la France, 1789-1790*, Revue de Comminges, 1901, 2e tr., p. 71.

Digitized by Google

« purement et simplement » à la délibération de la ville de Saint-Gaudens et demande qu'une copie du procès-verbal soit envoyée à l'Assemblée nationale.

Voici le texte de la délibération [1] dans sa teneur :

« L'an mil sept cens quatre-vingt-dix et le dix-septième jour du Mois d'avril l'assemblée du corps Municipal et Conseil de la commune a été convoqué aux formes ordinaires du mandement du sr François Bascou, premier officier Municipal, Mr Salles maire absent, à laquelle ont assisté les sieurs François Bascou, Gérard Peyrisse, Louis Bacqué et Jean-Baptiste Salle, officiers Municipaux et les sieurs Jean-Paul Sère, Procureur de la commune, Brice Gertoux, avocat en parlement, Dominique Lacaze, Nicolas Penne, Barthélemi Péré, Baptiste Ladrix et Paul Forgue notables, auxquels assamblés a été dit par le sr François Bascou, premier officier municipal :

« Messieurs, vous êtes sans doutte instruits que nous sommes menacés de perdre l'Evêché de Commenges et les Etablissemens qui en dépendent parce que le nombre des Evêchés sera, dit-on, réduit au même que cellui des Départemens. Le préjudice qui en résulteroit pour toute la contrée seroit trop nuisible pour devoir vous porter à faire tous vos efforts pour tâcher de faire maintenir cest Evêché. La ville de Saint-Gaudens ayant déjà pris une délibération qui renferme l'expression de vos sentimens, nous vous proposons d'i adhérer. »

« Sur quoi l'assemblée après avoir ouï M. le Procureur sindic de la commune a unanimement délibéré d'adhérer, purement et simplement à la délibération

1. Extrait d'un Registre de la Municipalité d'Ancizan, 8 février 1790, — 3 avril 1791. Ex nostris.

Digitized by Google

de la commune de Saint-Gaudens, attandu qu'elle renferme le vœu qu'elle forme pour la conservation d'un Evêché qui lui est d'autant plus prétieux que sa suppression, en lui causant les plus grandes pertes, la priveroit encore d'un Prélat qui a le plus grand droit à son amour et à sa vénération : l'assemblée a délibéré en conséquence que coppie de la présente seroit envoyée à l'Assemblée nationale pour lui faire connoître son vœu et la supplier d'accueillir sa réclamation avec sa justice ordinaire.

» Fait à l'hôtel de ville, l'an et jour qu'en l'autre part et avons signé avec notre secrétaire.

» Bascou, officié Municipal ; G. Peyrisse, officier municipal ; L. Bacqué, officié municipal ; J^{n} B^{e} Sale, officier municipal ; Sère, p^{r} ; D. Lacaze, notable ; B. Gertoux ; B. Pène, notable ; N. Pène ; notable ; Latour, notable ; Paul Forgue, notable.

» J.-L. Oustalet, secrétaire. »

Fr. Marsan.

Digitized by Google

AU PAYS D'ARAN

LA PIQUE FOURCANADE

Plusieurs fois au cours de mes excursions en Aran, je suis venu prendre gîte à l'une des deux cabanes de la *Pleta d'Artiga de Lin* notamment la veille du jour où je fis l'ascension de *la Fourcanade*. Mais cette fois je n'étais pas seul avec B. Courrège, mon guide habituel. Mon ami le comte Roger de Monts, aussi solide alpiniste qu'agréable compagnon de route, s'était joint à nous. La fière montagne, revue de tant de cimes gravies par nous, nous attirait. Mais je ne sais pourquoi nous n'arrivions jamais à trouver un moment pour nous réunir et aller déposer notre carte de visite sur son étroit sommet.

Le jour tant attendu arriva enfin. C'était le 18 juillet 1878. Nous étions jeunes alors, et vigoureux grimpeurs de rochers. Quarante ans déjà, comme le temps passe !

Par une belle soirée d'été nous étions donc réunis à la cabane, ayant remonté en flanant depuis Las Bordes la délicieuse vallée de l'Artiga. Le jour commençait à baisser et de grandes ombres descendant du Pic de Pouméro (2736 mètres) et de la *Tousse Blanche* (2680 mètres) envahissent les forêts voisines et la clairière. Pendant que Courrège prépare le souper, nonchalamment étendus sur le gazon, nous causions de Monts et moi de notre future escalade, et, tout en fumant, regardions un dernier rayon de soleil colorer d'une teinte rose la tête grise de la Fourcanade.

Quelles sont calmes et douces ces ultimes heures de la journée en haute montagne ! Tous les bruits cessent pour ainsi dire sur la terre assoupie. C'est la nuit qui vient apportant à l'homme et à la montagne, à la nature entière un repos réparateur.

Demain nous allons faire l'escalade de notre montagne ; ascension insignifiante, dirait peut-être un alpiniste exigeant les 3000 mètres pour qu'un pic ait quelque valeur à ses yeux. Eh ! qu'importe l'attitude d'un sommet. Nous ne sommes pas de ceux qui font uniquement consister la beauté des montagnes dans leur hauteur absolue ou relative, et n'ont pour elles qu'une estime proportionnelle à leur élévation. Sans parler du panorama qu'offrent certains pics de second ordre, il en est qu'on ne peut gravir qu'en surmontant des

Digitized by Google

difficultés qui, à nos yeux compensent le léger manque d'altitude qu'on pourrait à la rigueur leur reprocher. Du reste, pour ne citer qu'un exemple, je dirai que l'*Anéto* (3101 mètres), quoique dominant la *Fourcanade* de 1500 pieds est cependant d'un accès bien autrement facile.

Une sombre auréole vient ajouter un attrait de plus à cette ascension, et l'entoure d'une voile de deuil : ses premiers ascensionistes sont morts. On dirait que la farouche vierge pyrénéenne, escaladée deux fois seulement en vingt ans, désire se venger des rares assauts livrés à sa fierté si longtemps indomptée.

Après le souper, bien abrités dans la bonne cabane des bergers, chacun de nous s'endormit du sommeil le plus tranquille.

Le lendemain matin au moment du réveil (3 h. 15 minutes) les étoiles brillaient encore au firmament du plus vif éclat, présage d'une belle journée. La nuit commençait à peine à pâlir lorsque nous quittons notre gîte. — On monte d'abord (s.) au travers du *Plan de l'Artigue* sur le bord du torrent actuellement desséché du *lac de Poumèro* (ou torrent des *Pouys*). Aux gazons succèdent rapidement des pentes rocailleuses couvertes d'un épais et désagréable taillis d'arbrisseaux et de hautes fougères. Des rhododendrons les remplacent, et arrivent jusque sur les berges du petit *lac de Poumérola*. On le laisse à droite, et peu après (5 h. 25 minutes) voici celui de *Poumèro* (*lac des Pouys* de la carte *Soler*). C'est une jolie nappe d'eau sans écoulement visible et que domine (s.) l'abrupte muraille blanchâtre de la *Pique Fourcanade* (*Mail des Pouys* de Soler). Nous voici donc devant notre ennemie que depuis huit ans nous avons vue de tant de pics différents, et dont la silhouette affreusement déchirée et nue hantait nos rêves de touristes. La voilà avec son quadruple sommet, on n'en voit que deux du Port de Vénasque, avec son couloir de neige et de glace, et son air de forteresse qui veut se défendre. Elle s'élève sur des assises et des bastions de rocs superposés, sur des terrasses en ruines, et ses côtés sont hérissés de pointes crénelées. Contournant le lac de l'O. à l'E. S. E., on monte à travers des éboulements de pierres brisées et roulantes à la base du pic, et à 7 heures on atteint le *col Fourcanade*, ouvert entre le pic du même nom au S. et celui de *los Negros* au N. E. (2580 mètres). — A vos pieds (Est) dort le petit étang qui lui doit son nom, et au-delà, par dessus les *cols de Toro* et de *Viella* (2424 m.) se voient les montagnes roses de l'Aran.

Du col, descendant légèrement, on tourne à l'Est suivant les moindres sinuosités de la montagne. Pas un chaînon, pas un couloir n'est praticable. Une courte halte nous permet de prendre quelques vues photographiques, et nous repartons non sans jeter un coup d'œil investigateur sur un puissant filon dont la teinte sanglante

Digitized by Google

tranche vivement sur le blanc sale du pic. Après un second petit chaînon, nous voici de nouveau en face d'une large échancrure. Impossible de grimper par là. Coupant alors à mi hauteur les pentes d'éboulis, on arrive au dessous d'une muraille fortement inclinée, qui cependant semble plus abordable.

Nouvel arrêt, et après quelques instants d'examen, nous décidons d'escalader la montagne par ce côté (E.). Ce revers est encore très escarpé, mais çà et là se montrent des corniches, des fissures et des aspérités. En voilà autant qu'il en faut pour arriver au sommet avec de la prudence et de l'agilité.

A 8 h. 30 minutes laissant sacs et piolets sur un gros bloc, nous attaquons la paroi. Je ne raconterai point en détail cette escalade sur des calcaires dolomitiques fuyant parfois sous les pieds et les mains, par endroits si fortement redressés que notre figure touche à la roche ; ailleurs, polie comme une glace, elle offre à peine un point d'appui suffisant, et il faut, pour ainsi dire, s'élancer sur les gradins branlants de cet escalier d'aiguilles et de dalles. Enfin après quarante minutes de dangereuse et très raide ascension, on atteint le col ouvert entre les deux grandes fourches. Ascendre celle de gauche, la plus basse, et redescendre au col, est l'affaire de cinq minutes. La vue y est déjà magnifique. On se trouve entre deux pyramides verticales, hérissées, se dressant d'un seul jet à une énorme hauteur, quelque chose de colossal. On est comme suspendu entre des précipices, des abîmes effrayants, ne voyant rien qui arrête l'œil dans le vide que quelques crêtes aigües et quelques déchirures.

Nous grimpons ensuite la seconde fourche, la plus haute des quatre cimes, et à 9 h. 45 minutes nous posions enfin le pied sur le point culminant, plate-forme tellement étroite que trois personnes y tiendraient à grand'peine réunies. De cet étrange belvédère la la vue est très belle. La position même de la *Pique Fourcanade* (2882 mètres à l'entre-croisement de trois vallées l'explique facilement. — Elle termine (Ouest) celle de l'Esera qu'elle couronne ; celle d'Artiga de Lin s'ouvre au Nord ; et à l'Est-Nord-Est, celle de de Viella. Le regard embrasse un vaste horizon où trônent les Posets, les Monts Maudits, la sauvage sierra de Montarto et presque tous les hauts sommets de l'Aran. Puis les yeux fatigués par l'étincelant tapis des neiges et de l'immense cirque des Salanques et des Moulières, des glaces encore plus vastes que l'Anéto (3404 mètres), se reposent avec plaisir sur les vertes et profondes forêts du Val d'Artiga de Lin, et s'envolent au Nord jusque vers les plaines de France, qu'indique vaguement au loin une ligne bleuâtre.

Quelques pierres mises en tas cachent comme elles le peuvent les rares archives de la montagne enfermées dans un petit pot, qui

Digitized by Google

jadis renferma du liebig. De la première ascension faite le 1er août 1858 par A. Tonnelé, il n'y a pas de traces. En août 1876, A. Lacotte-Minard inscrivit au crayon sur un bout de papier, son nom et celui de ses deux guides. Une alumette brûlée nous en tient lieu, et à notre tour nous traçons tant bien que mal nos trois noms et la date denotre escalade. Puis contenu et contenant sont replacés sous la petite tourelle du sommet. Elle fut retrouvée intacte quelques années plus tard par un de mes amis.

Il est 10 h. 15 minutes. Jetant un dernier regard sur les sites d'alentour, regard d'adieux, car nous ne devions plus y revenir, nous sondons des yeux non sans une certaine appréhension, le vide vers lequel il nous faut maintenant descendre. Tout en bas, sur le bloc, sacs et piolets nous apparaissent comme de petits points noirs. C'est là qu'il faut arriver. Je ramasse quelques échantillons de roche, qui me semblent porter les traces du passage de la foudre et en route.

Le retour s'effectua non sans peine, car le vent qui s'est brusquement levé soufflait avec violence. Dans un endroit surtout, où la roche est polie et très en pente, deux larges stries glaciaires vinrent fort à propos nous tirer d'un mauvais pas. Enfin sains et saufs nous atteignons à 11 h. 15 minutes les premiers éboulis. Sacs et piolets sont repris au passage et moins de 45 minutes après nous déjeunions tranquillement sur les bords du *lac de Pouméro*.

Chacun de nous racontait alors gaiement les impressions ressenties tant à la montée qu'à la descente et sur la cime exigue de notre pic, certainement l'une des plus étroites que nous connaissions. A entendre siffler là haut les rafales du vent, on juge qu'il n'y ferait pas bon maintenant, car ici même les eaux du lac sont fort agitées, et c'est avec plasir que nous nous abritons derrière un énorme bloc. Nous allions reprendre la marche, quand survient un chasseur de perdrix blanches (*Lagopède alpin : Lagopus alpinus*, de Keys.), que la chance n'a pas favorisé. — Tout à notre ascension nous lui en parlons en fumant avec lui des cigarettes. Mais tout d'abord, nous n'arrivons point à nous entendre, car pour lui, il n'y a pas de *Pique Fourcanade*, et pour nous, pas de *Mail des Pouys*. Puis tout s'explique, et nous apprenons que ce dernier nom est le seul en effet que notre pic porte en Aran. Le *Lac de Pouméro* (de la carte Schrader) est également pour notre Aranais *l'Estan dels Pouys*.

Redescendre à Las Bordes n'ayant rien de bien intéressant pour nous, nous passâmes dans le *Val de l'Esera* par le *Col des Aranais* allant prendre gîte chez P. Caballud à Penna Blanca. Le lendemain par le port de Vénasque nous rentrions à Luchon.

Horaire (sans haltes) — 7 heures 50 minutes.

De Las Bordes à la cabane d'Artiga de Lin. . . . 3 h. 35 minutes

Digitized by Google

De cette Cabane au pied du couloir d'ascension. 3 h. 25 —
De ce point au sommet de la Fourcanade..... 50 —

Retour (sans haltes) par la même voie 6 heures.

Il y a peu d'années encore au delà de Las Bordes le vieux chemin longeait la rive gauche de la Garonne à la base des montagnes de *Gellès* et de *Corbizon*, toutes noires des sapinières de Barricaouba. Mais actuellement complètement abandonné, il est remplacé par une bonne et belle route qui emprunte la rive droite jusqu'à *Viella*. Les pentes en sont bien ménagées, les courbes à grand rayon, aussi. voitures et automobiles peuvent y circuler à grande allure, un service régulier d'auto-cars y fonctionnait même depuis 1913 de la frontière de France à Salardu, actuellement il a cessé.

J'ai vu autrefois l'Aran pour ainsi dire à l'âge préhistorique-dépourvu de toute carrossable, car on ne pouvait donner raisonnablement ce nom au mauvais chemin raboteux qui en tenait lieu. Et maintenant il est facile en quelques heures et sans la moindre fatigue de parcourir la vallée, d'y faire une agréable et jolie promenade. Le progrès a enfin eu raison de la vieille routine aranaise. Le pittoresque y perdra peut-être un peu, mais le tourisme et l'Aran y gagneront certainement, car la vallée est maintenant accessible à tous.

Nous voici revenus au *Pont du Saut du Loup*. Beau travail, qui comme tous ceux construits en Aran, est en marbre blanc provenant de la carrière exploitée près des *Bains d'Artias*. Avec ce pont la nouvelle route passe sur la rive droite de la Garonne. Neuf kilomètres à peine nous séparent de *Viella*. Sur le bord du chemin ou sur les pentes par endroit déboisées de ce versant s'étagent au travers des cultures une dizaine de villages plus ou moins importants; tandis qu'au milieu des prairies, la Garonne déroule rapide ment son cours sinueux, vives et limpides ses eaux, déjà très abondantes semblent s'irriter contre les rochers qui encombrent son lit plus loin elles forment entre les plus gros blocs et la berge des *gourgs* en miniature, bien connus des pêcheurs de truites. Des frênes vigoureux ombragent en maints endroits les deux rives, en masquent un instant le cours qu'on devine néanmoins à travers la verdure. Joli et pittoresque paysage, dont les aspects à mesure qu'on avance dans la vallée se modifient et se changent par de belles échappées de vue sur les montagnes environnantes, les unes boisées (sud), les autres quelque peu dénudées et grisâtres coupées de nombreux petits vallons.

Nous voici au-dessous d'*Arro*. Montons-y au passage. Situé par 808 mètres d'altitude, le pueblo compte à peine une centaine d'habitants. Son église a une nef avec une chapelle latérale, et porte au sud n'offre rien de bien intéressant à signaler comme architecture.

Digitized by Google

Une tour octogone sur une baie carrée sert de clocher. On y lit l'inscription quelque peu prétentieuse :

Turris supra montem ... s a (posita ?) *Indissolubili bitumine fut data vallo.*

Dans la sacristie cependant on conserve une grande croix processionnelle en argent doré, ornée des douze apôtres à sa base, et une chasuble du XVIIe siècle.

Avant de partir on ne saurait s'empêcher de jeter un regard curieux sur ce point de l'Aran intéressant au possible par la position pittoresque qu'occupe en face d'*Arro* sur l'autre rive du torrent le pueblo de *Las Bordes*, et de se rendre compte de l'importance stratégique de l'ancien château de *Castelléon*, qui jadis commandait le défilé de la Garonne.

Au delà d'*Arro* les premiers pueblos que l'on remarque sont ceux de *Bénos, Bégos* et *Vilamos*, qui plus tard recevront notre visite. Un peu plus loin voici *Arros* que précède (ouest) une vallée, dont on pressent déjà l'existence. C'est celle de *Barrados* au torrent tapageur. Né à l'extrémité supérieure d'une profonde gorge à quelque dix à douze kilomètres de distance le *rio Saliente*, qui l'arrose se jette dans la Garonne en passant sous un haut pont de marbre blanc. Coquettement assis par 930 mètres d'altitude au milieu de de belles cultures, sur le flanc occidental de la montagne de *Mariagata,* le pueblo semble surveiller l'entrée du barranco. Un peu écarté des autres logis et les dominant tous une grande et importante construction flanquée de deux tours carrées à peine en saillie y attire de loin les regards du voyageur. C'est la *Casa du senor Adémar*, dont le commerce des mules avait fait un des plus riches habitants de la vallée. Datant de 1820 cette demeure est maintenant le *cuartel de la guardia civile.*

Complètement modifiée par des remaniements modernes l'église paroissiale à une nef et de style gothique de transition à l'origine, n'offre pas grand intérêt. Son campanille dérogeant à la coutume locale est octogone et à l'ouest de l'église. Signalons à l'intérieur un vieux bénitier sculpté, et dans la sacristie une croix processionnelle en argent doré. Comptant près de 200 habitants, *Arros* possède un hostal : la *Casa Doctor*.

Digitized by Google

LE VAL DE BARRADOS

Par sa position même *Arros* est le point de départ tout indiqué pour l'excursion de la *Vallée de Barrados*, sauvage et longue gorge ouverte dans les terrains anciens, et qu'arrose le *rio Saliente*. De vastes et belles sapinières, des hêtraies tapissent les pentes inférieures des montagnes environnantes et montent jusqu'aux alpages. A l'O. et au N. délimitant la vallée, court, en décrivant une large courbe, la *Sierra Escourchada* aux crêtes accidentées, dont les pitons principaux ont noms : *Montlude* (2516 mètres), *Mail Blanc* (2136 mètres), les *Armeros* (2531 mètres) ; tandis que sur la rive orientale s'étale le massif de *Rocanère* (2508 mètres) aux formes plus atténuées et plus trapues.

Du pueblo d'*Arros* descendre sur les bords du *rio Saliente* est l'affaire de quelques minutes. Tout d'abord tracé sur la rive gauche, le chemin muletier remonte le cours du torrent jusqu'à un vieux moulin, voisinant presque avec une source sulfureuse froide (+ 12°) sortant de la roche schisteuse, et dont les dépots de barégine blanchâtre ou rougeâtre suffiraient à eux seuls à indiquer le principe sulfureux minéralisateur.

Nous allions traverser le torrent sur une mauvaise palanque, et passer rive droite quand un spectable bien inattendu en cet endroit s'offre soudain à nous. De la sapinière débouchent allégrement trois jeunes gens le fusil en bandoulière, un quatrième les suit plus tranquillement ; il porte sur ses épaules un isard (*Rupicapra europœa*, Fallas), qu'il pose à terre en poussant un soupir de soulagement. La bête en effet est de forte taille, c'est un vieux solitaire, un *seulet*, comme disent les montagnards pyrénéens, égaré sans doute dans cette région sauvage mais totalement dépourvue de glaciers ou de neiges permanentes. D'où descendent-ils ? Du pic de Rocanère. Aujourd'hui la chasse a favorisé nos casadores. En un clin d'œil l'un des chasseurs tire sa navaja, sert la bête et m'offre le pied. Je n'ai garde de refuser cette politesse, et d'une blanche peseta le remercie. Une clairière, un torrent babillard, un isard étendu sur le gazon et quatre casadores en pittoresque costume à l'orée de la forêt, quel charmant tableau ! Plus d'un peintre de montagne aurait voulu, je crois, être à ma place, et saisir en quelques coups de crayon cette curieuse scène cynégétique. Je la contemplais avec intérêts, et déjà les auteurs de cet incident avaient repris leur marche, et disparu à nos yeux, que je cherchais encore à distinguer au travers des arbres leur bande joyeuse.

Digitized by Google

Une heure de marche environ, et profitant d'une dernière palanque, vous passez sur la rive droite du *rio Saliente* pour ne plus la quitter jusqu'au fond de la vallée. Vives et limpides ses eaux sautent bruyamment au travers des blocs encombrant la rivière, et répandent dans l'air une fine vapeur d'eau. Sous les ombrages d'une belle hêtraie on s'élève alors assez roide au-dessus du thalweg de la vallée, voyant pour ainsi dire à tout moment le paysage se modifier, et changer d'aspect. Ici, à mi-hauteur, sur les pentes méridionales de la montagne, apparait depuis quelque temps déjà sous les à pics du *Mail Blanc*, le petit *ermitage de San Juan d'Arros*, dont le sentier prend naissance à gauche de celui que l'on suit.

Tout en remontant la gorge de Barrados, vous ne sauriez vous empêcher d'admirer la luxuriante végétation qui vous entoure, et descend jusques aux rives du torrent, dont le lit semble trop étroit pour ses ondes tumultueuses, tandis que là haut, sur le bleu du ciel, se détachent les silhouettes accidentées et pittoresques de la *Sierra Escourchada*. Cette marche au travers des grands bois silencieux a je ne sais quel charme captivant, qui vous fait oublier que parfois le sentier est rocailleux. Aussi arrive-t-on presque à l'improviste à la *source de Soscalérone*, et à la sortie de la futaie sur la *pleta des Bordes de l'Artiga*. Ces pauvres granges foraines me remettent en mémoire certaine nuit que j'y passai avec un de mes amis à la fin d'août 1876. Nous arrivions de Luchon, et c'est là que nous devions coucher. Ils n'était que temps de gagner notre gîte. A peine, en effet, étions-nous entrés dans l'une des granges que le jour tombe. Il fait nuit. Un bon feu pétille dans l'âtre, et sèche non sans peine nos vêtements mouillés par une grosse pluie d'orage attrapée en cours de route. Jusqu'au matin la pluie ne cesse de tomber, le vent souffle avec rage, il fait froid. Quoique blottis avec nos hommes dans le grenier à foin, il me semble que je suis glacé jusque dans la moelle des os. Près de moi un pauvre gamin ne cesse de murmurer : père j'ai froid. Ce n'était pas sans raison, en effet, qu'il se plaignait du manque de calorique. Au point du jour une désagréable surprise nous attendait. Les nuages se déchirant un instant, nous laissent entrevoir le *pic des Armeros*, tous les sommets et montagnes d'alentour couverts de neige nouvelle. Nous étions en hiver, et notre excursion manqué pour le moment.

Poursuivant notre marche au-delà des Bordes de l'Artiga [1] vous traversez le bois puis le *Plan d'Els*, le *barranco de Terme*, déversoir du *lac Noir de Guerri*, et par 1740 mètres atteignez la *cabane des Artiguettes*.

Situé non loin du torrent sur une jolie mais petite pelouse, cette

1. — Des Bordes de l'Artiga par à gauche (N. O.) le sentier qui, par l'*Estan de Guarbes* atteint le *pic Montlude*.

Digitized by Google

cabane, comme presque toutes celles des bergers est assez primitive. Pendant les beaux jours de l'été elle est occupée par les pasteurs d'Arros, dont les troupeaux pacagent sur les gras alpages du haut val de Barrados. Néanmoins, à l'occasion, elle pourrait servir de refuge au touriste désireux d'explorer la région et les massifs voisins. Le fromage qu'on fabrique dans ce *courtaou* avec le lait des troupeaux est dit-on, fort estimé dans la vallée d'Aran.

Aux environs de la cabane, le *Saut de Piche*, le *Trou de la vache*, et la *Pile d'Arros* (ces deux derniers qu'aucun *Guide* ne mentionne) sont intéressants à visiter aussi ne saurais-je les passer sous silence.

Du *courtaou des Artiguettes* partent deux sentiers. Vers l'Est monte celui du *Col de Baguergues*, d'où l'on descendrait dans la triste gorge de l'*Inola* et à *Salardu*. Celui que nous allons prendre continue à s'élever au nord-est. — Vingt minutes de marche suffisent pour atteindre par 1785 mètres d'altitudes la belle chute du *Saut de Piches (Salt des Pix)* alimentée par quatre petits estans dormant bien soliatires à l'ouest du pic des Armeros. Une verdoyante frondaison d'arbres et d'arbustes, de pins à crochets lui fait un cadre charmant, et rend des plus pittoresque ce petit coin du vallon. Un peu au dessus de la cascade haute de trente à trente-cinq mètres, et lui apportant le tribut de ses eaux est la curieuse source connue dans le pays sous le nom de *File d'eau d'Arros*. Sous le couvert des arbres et d'un fourré de plantes, du sein des schistes de la montagne à la stratification presque verticale jaillit d'une sorte de gouffre de 1 mètre 50 centimètres à 1 mètre 80 centimètres de diamètre une puissante colonne d'eau aussi limpide que glacée. On la voit pour ainsi dire s'élever au dessus de l'orifice et s'épandre tout autour comme un liquide qui déborderait d'un vase trop plein. Dans le pays d'Aran on attribue à la *File d'Arros* la propriété de rejetter sans peine de son sein des objets de faible poids qu'on placerait à la surface de l'eau. Malgré l'exagération et l'inexactitude de cette version populaire, on peut cependant constater que l'eau sort de la roche avec une certaine force d'expansion. Lorsqu'en 1876 je visitai le Val de Barrados avec M. Caubet alors notaire à Viella, il nous avait semblé voir à travers la couche liquide des dépots ou cristallisations métalliques sur les parois intérieures de cette cavité, qui n'est peut-être qu'un ancien puits de mine envahi par les eaux venant des régions supérieures du plateau de Liat. La *Pile d'Arros* joue peut-être aussi le rôle de syphon.

C'est également dans le voisinage que se trouve l'excavation appelée : *Trou de la Vache*. Creusé dans l'alignement d'un grand filon de quartz qui traverse du N. au S. l'extrémité supérieure de la vallée, cet ancien puits de mine a sa légende ou plutôt son histoire. Voici ce qu'on m'a narré à son sujet. Vers 1816 des mineurs italiens

Digitized by Google

venus dans la vallée d'Aran prospectèrent le Val de Barrados, et découvrirent un filon métallifère, qu'ils exploitèrent. La nuit en cachette ils descendaient le minerai à Viella. A un moment même, munis d'armes ils interdisaient l'approche de l'endroit où ils travaillaient. Au bout d'un certain temps ils quittèrent le pays après avoir obturé l'entrée de l'excavation. Pendant plus d'un demi siècle on ne parlait plus du *Trou de la Vache*. Vers 1866, M. Caubet fit faire des recherches qui aboutirent enfin à la découverte du puits des Italiens. La curiosité aidant et surtout je crois l'espoir de retrouver le filon jadis exploité, l'engagea à y descendre avec quelques hommes. Voici ce qu'on trouva. Un puits vertical de 10 mètres de profondeur sur 1 mètre de diamètre conduisait à une galerie en pente fort douce de 12 à 15 mètres de long sur 1 m. 50 cent. de large aboutissant à une salle de 2 m. 50 c. de haut sur autant de large. Sur un des côtés passait un énorme filon de quartz. Sur le sol quelques madriers et 2 ou 3 outils de mineurs. Venait ensuite un second puits de descente. Mais le mauvais état des échelons, puis leur absence absolue rendit toute investigation plus lointaine impossible ou trop dangereuse au- delà d'une quarantaine de mètres environ. On put néanmoins constater qu'on n'avait pas atteint le fond du puits.

Actuellement le *Trou de la Vache* est probablement tout-à-fait oublié ; Soler en effet n'en parle même pas à titre de curiosité dans son *guide : La Val d'Aran*. 1906. — Même silence au sujet de la Pile d'Arros.

Extrêmement intéressante à visiter la vallée de Barrados est entièrement constituée par des schistes anciens, dont la direction générale serait Nord-Sud. Mais des accidents continuels ont modifié l'allure des couches. Elles deviennent souvent verticales comme à la Pile d'Arros ou s'infléchissent en mille sens. Des affleurements métalliques : fer sulfuré, hématite, blende, galène se montrent fréquemment. on m'a même signalé la présence d'un gisement d'anthracite sur la rive gauche du rio Saliente dix à quinze minutes avant la cabane des Artiguettes.

Quant aux traces glaciaires : dépots de boue, roches moutonnées cailloux striés, blocs erratiques, elles ne remontent guère au-dessus de 1300 mètres d'altitude.

Digitized by Google

D'ARROS A VIELLA

D'*Arros* à *Vielha* ont compte à peine six kilomètres. Sur ce parcours la route se poursuit parallèlement à la Garonne. Tantôt elle la cotoie, tantôt s'en écarte un peu, et laisse à gauche, à flanc de coteau, au milieu des champs les pueblos de *Vila, Aubert, Montcorbeau, Bellan,* et *Vilach.* Tandis que sur les bords du torrent de belles prairies étendent presque partout leur verdoyant tapis, coupé çà et là de lignes ou de bouquets de frênes.

Pour le moment tous ces villages, plus ou moins intéressants ou importants ne nous retiendront pas, au retour du Haut Aran nous aurons tout le loisir de les voir en détail.

Aubert cependant assis sur les dernières pentes de la montagne, à trois pas et presque au-dessus de l'eau, occupe une position si riante qu'on ne saurait passer outre sans s'y arrêter un instant. Un léger pont de bois de construction assez originale enjambe la Garonne ; passons-le, et nous voici sur la grande place du pueblo près de la *Chapelle de N. D. du Rosaire.* Une partie de l'église semble remonter au XIIe ou XIIIe siècle, et l'autre, surmontée d'une tour octogone au XVIe ou XVIIe siècle. Sur le côté oriental de ce clocher est encastré dans la maçonnerie à quelques mètres du sol un cippe gallo-romain en marbre blanc, portant sous une arcade un buste de femme à la chevelure bouclée dans le style de celui que nous verrons plus tard à *Gausach.* On a gravé sous ce buste le millésime de 1740, peut-être en souvenir de l'époque où il fut scellé dans le mur de la tour.

En dehors et à l'ouest du pueblo, et dédiée à Saint-Martin, s'élève solitaire une petite église. Elle appartenait jadis à un couvent de moines de l'Ordre de Saint-Augustin, et sert maintenant d'église paroissiale. Extérieurement elle ne se fait remarquer que par son clocher carré, couronné d'un hourd en pisé, qui lui donne une tournure assez pittoresque. A l'intérieur : un baptistère roman et dans la sacristie : une jolie croix processionnelle en argent doré de style gothique et d'un beau travail d'exécution. En 1886, au cours de leur promenade archéologique en Aran, J. de Laurière et Bernard eurent la bonne fortune de découvrir tout près du petit sanctuaire un fragment de marbre blanc mouluré qui n'était autre que la base d'un autel votif. De l'inscription qu'il portait, il n'a conservé que la formule dédicatoire bien connue :

V. S. L. M.

Depuis *Aubert* la vue dont on jouit sur la vallée est assez intéres-

Digitized by Google

sante. Aussi avant de regagner la route ne saurait-on s'empêcher de jeter un coup d'œil curieux sur le panorama qui s'offre à vous. Sur la rive gauche de la Garonne les épaisses et silencieuses sapinières de *Barricaouba* étendent pour ainsi dire d'*Arros* à *Viella* leur sombre verdure, tandis qu'ici tout est brillant de soleil et de vie.

Quatre kilomètres à peine nous séparent de *Viella*. Mais la nouvelle route carrossable est maintenant si bonne qu'on marche sans peine et sans fatigue, jouissant bientôt du pittoresque décor que forment au midi les silhouettes décharnées et sauvages des hautes cimes du *port de Viella,* dressant à près de 2700 mètres d'altitude dans les airs leurs crêtes aux neiges presque permanentes. C'est la grande montagne dans toute son âpre et sévère beauté ; elle contraste vivement avec les belles forêts de leurs pentes inférieures, les prairies et les cultures occupant le bassin de Viella. Ajoutez à cela les maisons, les clochers gothiques de la capitale aranaise et vous aurez un peu l'idée du spectacle qui se déroule devant vous à la hauteur de *Vilach*.

Digitized by Google

L'EGLISE DE MITG-ARAN

Un peu avant *Viella* entre la route et la Garonne qu'elle borde s'élève une petite église. C'est celle de *Mitg-Aran* ou *N. D. de Moitié Aran.* C'est du moins le dit-on populaire.

Comme celle d'*Aubert,* l'*église de Mitg-Aran* faisait autrefois partie d'un ancien couvent de l'Ordre de Saint-Augustin del Planyo, très florissant au moyen-âge. Des religieux de grande distinction ont habité le monastère, entièrement disparu aujourd'hui. Leur histoire est consignée dans le « *Compedio de los hermitanos de Saint-Augustin de Catalũna, per J. Massot, Barcelona, 1699.* » C'était devant l'autel de N. D. de Mitg-Aran que le gouverneur général de l'Aran et son assesseur, après leur nomination, venaient prêter serment de fidélité aux lois, priviléges et coutumes de la vallée. Si jadis la petite église était le but d'un célèbre pélerinage, elle a un peu perdu de sa vogue, et semble aussi bien délaissée dans sa solitude.

C'est un édifice de plan rectangulaire orienté Est-Ouest dans son plus grand axe. Vers l'Est, trois absides portent sous leurs corniches un couronnement de petites arcatures. Un campanile à trois arcades cintrées s'élève sur le mur du sud, et donne abri à deux cloches datant de 1807 et de 1812. La porte est aussi de ce côté. C'est la partie la plus intéressante du monument. De coupe ogivale, elle s'ouvre, nous dit de Laurière, sous une voussure formée de deux archivoltes cintrées à claveaux qui reposaient sur quatres colonnes, aujourd'hui absentes. Un double bandeau à billettes qui enveloppe l'archivolte supérieure s'échancre au sommet, en forme de lobe, pour enserrer un timpan demi circulaire orné d'un monogramme du Christ analogue à certains de ceux que l'on voit dans la vallée. Mais l'installation de ce monogramme et des pièces du bandeau qui l'encadrent parait provenir d'un remaniement postérieur à la construction primitive, qui se rapporte à la fin du XIIe siècle comme les absides.

L'intérieur de l'église affecte une forme à peu près carrée sur 15 mètres de côté, plus les trois absides. Quatre contreforts intérieurs en forte saillie, deux de chaque côté, portent deux grands arcs aigus sur lesquels repose la toiture. Les absides sont voutées. Signalons aussi près de la porte un bénitier ou cuve baptismale, à panse renflée, mesurant 0 m. 52 centimètres de haut et 0 m. 75 centimètres de diamètre, dont le pied orné permet de le regarder comme un des plus curieux de la vallée.

Digitized by Google

Dans le mur de clôture à pierres sèches d'un champ au bord de la route presque en face de Mitg-Aran se trouve en partie masqué par les herbages un ancien cippe gallo-romain en marbre blanc de 60 cent. de haut. Malgré ses mutilations il a conservé les traces de deux figures en buste. Au-dessus deux oiseaux, dont les silhouettes se distinguent non sans peine, et dans la partie inférieure du cippe une croix a été gravée grossièrement à une époque postérieure. D'après le dit-on populaire, c'est devant cet autel que se réunissaient les paroisses venant en pélérinage à Mitg-Aran.

Dans le champ voisin à gauche de la route s'élève un bloc de granite de 2 mètr. 70 cent. de haut et de 4 m. 27 cent. de circonférence. De forme irrégulière il offre six faces très inégales de largeur. On le considère en général comme un *menhir*. Néanmoins, J. de Laurière qui l'a vu, n'ose, malgré sa haute autorité se prononcer catégoriquement, et laisse les érudits compétents décider la question. Suivons son exemple.

De *Mitg-Aran*, dix à quinze minutes de marche et passant la Garonne sur un beau pont de pierre on entre dans *Viella* encore sous le charme de sa prémière apparition. Bien rare certainement seront ceux qui n'éprouveront pas cette impression. Ecoutez ce qu'en dit mon ami de Laurière, l'un de ses visiteurs : « La position de Viella, au centre d'un vaste bassin circulaire, peut-être mise au nombre des plus beaux sites des pyrénées. Vers le Sud et l'Ouest des amphithéâtres rocheux; des étages de sombres forêts, et des crêtes neigeuses forment un grandiose horizon, pendant que vers le nord la vallée de la Garonne (que nous venons de remonter) s'enfonce entre les replis d'une série de montagnes plaquées çà et là de blancs villages. »

On pourrait ajouter qu'à l'Est également le touriste charmé, voit encore s'ouvrir devant lui la haute vallée aranaise. Descendant rapide et déjà puissant torrent, la Garonne accourt des régions élevées qui l'ont vu naître et grossir de tous ses affluents ; tandis que sur ses rives essaiement des campaniles indiquant au loin la position des villages. Comme cadre à ce tableau, toujours des crêtes abruptes ou mollement inclinées, arides ou boisées, sur lesquelles le soleil se joue comme à plaisir, esquissant d'un trait lumineux l'entrée de multiples gorges et vallons échelonnés les uns après les autres jusques au fond de la vallée, gorges lacustres, où nous pénètrerons bientôt et dont l'Aran a le droit d'être fier.

Digitized by Google

VIELLA

Située sur la rive gauche de la *Garonne* un peu au-dessus de son confluent avec le *rio Negro*, qui la traverse du S. au N., *Viella* (980 mètres) quoique moins peuplée que *Bosost* occupe cependant le premier rang entre tous les pueblos de la vallée. C'est la capitale administrative et religieuse du pays, capitale bien modeste, il est vrai, car avec ses 725 habitants on ne saurait la comparer qu'à un très gros bourg des Pyrénées françaises. Elle a cependant, comme beaucoup de pueblos de la Catalogne ou de l'Aragon, un certain cachet moyenâgeux que lui donnent les habitations d'anciennes familles nobles qui y résident, et dont les blasons armoiries se voient souvent sculptés au-dessus de la porte d'entrée de ces logis.

Presque à l'entrée de la ville, sur la rive gauche du rio Negro entourée de maisons sans grande apparence, est la *plaza major*, de forme barlongue et complantée de platanes, d'acacias et de marronniers. Sur le côté Est du rectangle: la *Fonda Universal (Casa Marcelino)* et celle des *Pyrénées*.

Lorsqu'en 1787 le voyageur anglais Arthur Ioung visita la Catalogne et l'Aran, les posadas étaient des moins confortables, si l'on en juge d'après ce qu'il écrivit alors; écoutez-le : « On m'avait dit à Luchon que l'auberge de Viella était bonne. Nous trouvâmes le rez-de-chaussée occupé par une écurie. De là, on nous fit monter dans une cuisine noire, qu'il fallait traverser pour gagner une boulangerie, où une énorme quantité de pains en pâte attendaient le moment d'être mis au four, chauffant à coté. Cette chambre n'avait que deux lits pour les voyageurs qui viendraient à y passer la nuit. En cas d'affluence on étend de la paille par terre, et arrangez-vous comme vous pourrez. »

Depuis cette époque les *fondas* aranaises ont bien changé à leur avantage, et maintenant on trouve dans celles de Viella bon gîte et bon accueil, et en général les prix sont assez raisonnables. — Si une promenade au travers des rues et ruelles étroites de la ville, assez mal pavées, et peu propres, est quelque peu désagréable, elle nous réserve cependant plus d'une découverte intéressante. La Renaissance en effet, l'époque de Carlo Quinto, disent les Aranais, a laissé dans le pays de nombreux souvenirs. Ici voici la *Casa de Rodès*, plus loin celle de *Fédusa*, ailleurs le logis de *Burgarol* avec leurs grandes baies d'entrée surmontées d'écussons en relief, leurs fenêtres encore garnies d'élégants meneaux de marbre auxquels le temps a donné cette patine si chère aux archéologues. A un angle

Digitized by Google

de rue, en partie engagée dans une construction contigüë, se dresse la vieille tour octogone de Martinon. Nous ne saurions passer sous silence la petite chapelle particulière de la famille Pourtoulès. Au dehors rien ne la signale pour ainsi dire au touriste ; l'intérieur seul aura pour lui de l'intérêt. Quelques toiles anciennes ayant un certain mérite en ornent les murs ; l'une d'elles, de petite dimension, représente l'Enfant Jésus debout le pied droit reposant sur un crâne humain. — Mais là n'est point le bijou dont on m'avait parlé. Il me fut montré de la meilleure grâce du monde par la sénora Pourtoulès. C'est une *statuette de la Vierge* en ivoire jauni par les ans et haute de 25 centimètres. Les vêtements en sont drapés avec art, et la figure d'un modelé admirable. Merveille de sculpture, et à peu près inconnue, cette statuette est, m'a-t-on dit, un ex-voto offert à Saint-Antoine de Padoue par un missionnaire africain. Son nom, je l'ignore. Mais en tout cas l'oratoire des Pourtoulès peut se vanter à juste titre de posséder la perle des objets d'art de la vallée.

D'ordinaire la ville est assez tranquille. Dans les rues circulent matin et soir les cultivateurs allant aux champs ou rentrant au logis ; les *arrièros* qui arrivent du pays bas par les ports de Viella et de la Bonaïgue s'arrêtent aux posadas. Leurs convois de mules, chargées de marchandises, toutes empanachées de pompons et de franges en laine multicolore, font raisonner sous leur sabot ferré le dur pavé des rues, et à leur cou s'agite une clochette. Le soir, après avoir pacagé tout le jour sur la montagne de grandes chèvres jaunâtres rentrent dans leurs écuries respectives, qu'elles savent parfaitement retrouver. Mais il faut voir la *ciudad* un jour de fête, le 8 octobre par exemple. Un mouvement extraordinaire règne alors dans les moindres rues. Regardez ces groupes d'hommes drapés dans leur mante. Ils la portent avec l'aisance de véritables hidalgos, et sur leur tête, est posée comme une couronne un mouchoir roulé en torsade ou bien la bérette rouge ou violette. Plus loin en voici d'autres avec leur petite veste de velours brun ou bleu clair, le torse serré par une large *faga* (ceinture) de laine violette ou noire, la culotte courte retenue au genou par des boutons d'argent, et laissant voir un caleçon d'une éclatante blancheur. Des bas de laine, sans pieds, bleu pâle ou blanc couvrent leurs mollets presque toujours absents, mais secs et nerveux; d'autres portent des molletières de cuir jaune safran. Ils sont chaussés de spadrilles en corde d'aloès. Quant à la jeunesse, elle commence malheureusement à modifier le costume national, qui bientôt aura disparu dans la vallée. Les femmes, les cheveux retenus par une longue épingle, ont les jupes courtes souvent de couleurs voyantes. Mais le plus grand nombre a trop de tendance à s'habiller comme « Monsieur tout le monde. » Jadis elles ornaient leurs oreilles de superbes pendants artistement

Digitized by Google

ouvragés, à leur cou se balancait à un ruban de velours des médaillons, des St-Esprit, enrichis de fausses pierreries. Mais ces curieux et vieux bijoux ont passé de mode, on n'en voit plus que bien rarement. J'ai cependant eu la bonne fortune de pouvoir m'en procurer quelques jolis spécimens.

Tout ce monde parle, gesticule, va, vient, circule en tous sens, sans cependant faire grand bruit. Allez maintenant sur le champ de foire et regardez : ici des Catalans au bonnet rouge discutent sur la valeur d'une magnifique mule ; plus loin, un porchero maintient à grand'-peine son troupeau de porcs noirs ou roussâtres. Ailleurs sont parqués de superbes mérinos. Il y a peu de jours encore, ils faisaient partie d'une *Meseta*. On nomme ainsi la fusion en un seul troupeau (ou *ramada)* d'un certain nombre de troupeaux importants, qui suivant les saisons voyagent dans telle ou telle région de la Péninsule Ibérique. Dans un autre coin du foirail se tiennent les bêtes à cornes. Dans les posadas le vin de la Conque coule à flots, ou bien l'anisette, et éveille la galanterie des *arriéros* qui s'épandent en compliments souvent improvisés sur le champ à l'adresse des servantes. Inutile d'ajouter que la musique est de la fête. Comment en effet se figurer une réunion sans une ou plusieurs guitares ou mandolines.

Ajoutez à cela des groupes d'enfants légers et court vétus, errant à l'aventure dans le mouvement, le tohu-bohu de la fête, et vous aurez une faible idée du curieux spectacle qu'offre la ville à ces moments.

Si les choses profanes ont attiré votre curiosité, l'église paroissiale, dont la flèche élancée se voit de partout, mérite à plus d'un titre notre attention, et demande une longue visite, allons-y sans plus tarder,

Jadis l'*église de Viella*, comme celle de Salardu, était située sur la place d'armes du *Castillo* (château fort). Nous ne suivrons pas le Dr de Gracia de Tolba dans la description qu'il en donne dans sa *Relacion* de 1613. Il nous suffira de dire que ce château se développait sous la forme d'un parallélogramme, ayant fossés, pont-levis, courtines avec tours de défense, embrasures, machicoulis, chemins de ronde, et qu'au centre s'élevait le grand donjon, la *Torre Maestra* servant de dépot pour tout le matériel de guerre, notamment huit canons ornés d'écussons aux armes de la vallée.

Mais actuellement le château a disparu, l'église seule est encore debout. J. de Laurière qui l'a visité avec moi, et minutieusement étudiée en 1885 en parle en ces termes : « L'église de *Vieilla* a été remaniée à plusieurs reprises. La façade ouest en forme de pignon, surmontée d'un campanile, date du XVIe siècle. Le mur nord de la nef a conservé des parties de la primitive église du XIIe ou XIIIe siè-

Digitized by Google

cle. A une époque récente le monument a été agrandi par l'adjonction du transept et du chœur actuels, dépourvus de tout caractère. C'est aussi de cette époque que date la petite flèche en ardoises qui s'élève au centre du transept. Mais de la première construction, le portail gothique, au nord, vers l'angle N.-O. a été fort heureusement conservé. Il est précédé d'une profonde arcade cintrée formant porche et sert de base à une tour octogone, décoration qui date du commencement du XIIIe siècle. Cinq archivoltes forment ses voussures, dont une plate, les quatre autres très ornées de personnages sortant du tombeau et d'animaux divers. Sous les archivoltes : des anges chanteurs ou jouant du violon, de la trompette, de la cornemuse, du psaltérion et des cimbables. Au total 72 personnages comme à Betren.

Ces églises sont « le plus grand effort de l'art gothique en Aran ». — Notons encore un crucifix du XIIe siècle taillé dans une plaque cintrée et encastrée dans la paroi du porche à droite. Au moment de franchir le seuil de l'église, on remarque sous le porche une petite colonne de marbre noir, isolée, qui, d'après la tradition locale, aurait été une sorte de pilori auquel on attachait les criminels.

A l'intérieur de l'église : une seule nef avec une série de chapelles. Dans celle qui fait face à la porte d'entrée a trouvé place une cuve baptismale ronde en marbre gris posée sur un pied cylindrique uni. Le pourtour de la vasque de 2 mètres 22 centimètres de circonférence sur 0 mètre 46 centimètres de haut est orné d'élégants rinceaux qui dénotent le XIIe siècle. Huit sujets ornent la voute de la chapelle suivante. D'assez bonne facture, ces peintures aux teintes adoucies et datant de la fin du XVIe siècle ou du début du XVIIe siècle ont conservé une certaine fraîcheur et un velouté de coloris qui produisent comme un effet de fines tapisseries. Des restes d'une peinture inférieure comme valeur à la précédente, se voient à la voute de la chapelle opposée. Et dans le mur de la troisième chapelle, côté sud, une dalle de marbre avec l'inscription suivante gravée en fort mauvais caractères :

SEPVLCRO DEL CONDE
DE FRIDBERG GOBERNADOR
DEL VALLE D'ARAN ANO 1746

Notons en passant, reposant sur un pilier isolé et sculpté, la chaire de forme hexagonale avec panneaux portant des ornements flamboyants dans le style du XVe siècle. Dans le transept nord se voit aujourd'hui un grand rétable à panneaux peints, qui, avant l'agrandissement de l'église au XVIIIe siècle, occupait le fond de la nef. D'après de Laurière, il constitue l'œuvre d'art décoratif la plus importante, non seulement de l'église, mais encore de tout l'Aran.

Digitized by Google

— Il se compose de douze panneaux, plus un petit à droite, et mesure 5 mètres 10 centimètres donnant o mètre 67 centimètres pour chaque panneau. D'après de Marsy, voici la liste sommaire des sujets représentés : 1° l'Ascension ; 2° le Miracle du Mont Gargano ; 3° une procession ; 4° le baiser de Judas ; 5° l'Annonciation ; 6° la condamnation des mauvais anges ; 7° la Nativité ; 8° la Cène ; 9° saint Paul ; 10° saint Michel ; 11° la descente du saint Esprit sur les Apôtres ; 12° l'Adoration des Mages ; 13° saint Pierre ; 14° sur un petit panneau faisant suite au rétable : sainte Barbe, Le style de ces peintures dénote le XVIe siècle. Elles sont exécutées sur une toile qui se trouve collée sur le bois. La toile elle-même est enduite de plusieurs couches polies de blanc à la détrempe, sur lesquelles les tableaux sont peints à l'huile.

Dans la sacristie on conserve un *antepodium* de la fin du XVIe siècle en velours rouge, et une chasuble de même étoffe, élégant travail de la même époque. Dans la même pièce se voit une armoire en bois de noyer portant dans son fronton les armes d'Aragon et le millésime de 1753. Comme la fameuse armoire d'*Andorra-Vieilla*, elle est munie de six serrures dont il faut réunir les clefs pour l'ouvrir. Elle renferme les archives de l'Aran. Mais la plus grande partie de ces pièces sont à l'Hôtel de Ville.

M. F. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne qui a pu obtenir la permission de les compulser en parle en ces termes : « Les archives sont en grandes parties au premier étage dans une salle à l'usage des autorités communale. Les séries modernes garnissent des placards ou remplissent des boites, — Les pièces anciennes sont enfermées dans des caisses vermoulues qu'on a relégué dans un grenier peu accessible. Comme dans tous les dépôts, il y a du fatras ce qui a échappé aux incendies et autres fléaux a été souvent compromis par la négligeance. Néanmoins, il reste encore un certain nombre de documents qui méritent de fixer l'attention pour l'étude de l'histoire locale, et des institutions de la Vallée.

« Pas de Chartes antérieures au XIIIe siècle. La plus part ont trait, avec d'autres plus récentes, aux maisons de refuge, qui, à l'entrée des cols, servaient à recevoir les voyageurs. Les rois accordaient de nombreux privilèges aux ordres religieux qui dirigeaint ces établissements hospitaliers.

» Il convient de signaler les pièces relatives aux privilèges et immunités du pays. La plus ancienne est la charte donnée en 1313 par le roi Jacques II d'Aragon, confirmée par Pierre IV en 1340. Dans les temps plus modernes, la dernière a été promulguée en 1817 par Ferdinand VII. Elle forme un registre splendidement calligraphié, orné et couvert de maroquin noir.

Digitized by Google

» Tous les privilèges et documents organiques d'administration forment une sorte de recueil imprimé au XVIIe siècle sous ce titre :

» *Ordinationes pragmaticas y edictos reales del val de Aran. Aechos en el ano de 1616,* un volume in 4°, 221 pages.

» 1375, 5 février, permission de construire un château pour servir de refuge en cas de guerre.

» Règlements de forêts, de pâturages, inféodations.

» 1422, Lettres de grâce accordées par le roi Alphonse V pour un cas de rebellion.

» 1502, Permission donnée par Ferdinand le Catholique pour construire à Vieilla un pont et le clocher de l'église, moyennant le payement d'un droit sur le vin.

» Les délibérations du gouvernement de la Vallée commencent à la fin du XVIe siècle et se continuent assez régulièrement jusqu'à l'époque moderne.

» En résumé, les Archives du Val d'Aran n'ont pas été l'objet d'un classement, et n'ont pas de répertoire. — Telles qu'elles sont, elles ne sont pas dénuées d'intérêt : les séries du Moyen-Age contiennent des documents qui peuvent fournir des points de comparaison entre les institutions féodales et communales de la Catalogne et celles du Sud-Ouest de la France. — Pour les époques plus récentes, on y trouve des renseignements complétant le récit d'évènements qui se sont déroulés de chaque côté de la frontière. — Les ressources du dépot méritent d'être mises en lumière, surtout pour la période fort courte de la domination française ».

Six cloches ont trouvé place dans le clocher de Viella. Une seule, dont je n'ai pu voir la date, pourrait être plus ancienne que les autres qui ne remontent qu'à 1736 et 1828, car l'inscription qu'elle porte est en carectères gothiques.

Digitized by Google

Edouard LARTET

Une féconde découverte à Aurignac près Saint-Gaudens

Il y a soixante ans

Edouard Lartet, né en 1801 dans le Gers, berceau de sa famille, y revenait avocat, ayant fait ses classes avec succès au collège d'Auch, et ses études en droit à Paris. Il exerça au château d'Ornezan sa profession. Mais cet avocat joua plutôt le rôle d'un juge de paix hostile aux procès, dont les consultations toutes gratuites furent vite fort appréciées.

Or il avait gardé de ses fréquentes promenades au Muséum d'histoire naturelle de la capitale et des leçons qu'il y avait souvent écoutées, une impression profonde. La nature, autour de lui, l'intéressait de plus en plus. Il découvrit dans sa propriété de Sansan une colline aux couches remplies d'ossements d'animaux fossiles remontant à ces lointaines époques géologiques qui virent de grands lacs d'eau douce abrités de palmiers et de flore tropicale dans le vaste bassin que dominaient des Pyrénées plus jeunes et plus hautes. Il étudia passionnément cette faune ; il publia des mémoires fort appréciés des maitres de Paris qui étaient les collégues de l'illustre savant Georges Cuvier, créateur de la paléontologie, science des êtres ayant peuplé les terres et les mers d'autrefois.

Un jour il eut la surprise de rencontrer les os d'un Singe. Cuvier avait en vain recherché les restes de ce genre d'animal parmi ceux des bêtes si variées que les terrains tertiaires de Paris et de l'Europe lui avaient livrés. Le Singe, aux yeux des naturalistes, prend place au sommet de l'échelle des vertébrés, aux côtés et au dessous de l'Homme. Mais le singe de Sansan était une petite

Digitized by Google

espèce, inférieure aux grands singes actuels, Gibbons et Orangs de l'Asie méridionale, Chimpanzé et Gorilles de l'Afrique tropicale. Il apportait, quand même, une précieuse indication, on pouvait espérer mieux; l'homme lui-même pouvait avoir vécu avec lui. Dans toute l'Europe on en parla.

Lartet passa deux ans à Toulouse où l'Académie des sciences l'avait accueilli avec empressement, où il collaborait amicalement avec un autre paléontologiste fort distingué, le docteur Noulet. Cependant il ne résista pas aux instances de ses confrères de Paris; pour faciliter l'instruction de son fils et ses propres travaux il se fixait auprès d'eux.

Mais il n'abandonnait pas le midi, le Gers, ni Sansan, devenu propriété nationale. Il y passait l'été. En 1856 un de ses disciples le docteur Fontan lui communiquait quelques os recueillis dans le côteau sud de Saint-Gaudens. Lartet eut la joie de voir parmi eux la mâchoire d'un singe, contemporain de l'autre, mais de grande taille et nettement du groupe des quadrumanes anthropomorphes. Cette découverte arrivait à l'heure voulue pour fortifier les affirmations réitérées depuis 1836 d'un éminent français du Nord, Boucher de Perthes qui en vain recueillait des silex taillés par l'homme dans les anciennes alluvions de la Somme et n'avait converti presque personne à ses idées, à ses preuves de l'existence des vestiges de l'Homme fossile, de l'Homme antédiluvien. Le docteur Noulet avait fait au sud de Toulouse, à Clermont-sur-Ariège, dès 1851 et surtout en 1853, les mêmes constatations. L'opinion publique n'avait pas été plus favorable.

Sur ces entrefaites on informait Lartet d'une trouvaille remontant à plusieurs années, d'une grotte remplie d'os humains associés à d'autres près Saint-Gaudens à Aurignac. Lartet arriva, explora le gisement bien plus important qu'une simple sépulture, puisqu'il pouvait publier en 1861 dans les *Annales des sciences naturelles* ses observa-

Digitized by Google

tions sous ce titre : « Nouvelles recherches sur la coexistence de l'Homme et des grands mammifères fossiles réputés caractéristiques de la dernière époque géologique ». Ce mémoire magistral avait un autre titre : « L'Homme fossile dans la Haute-Garonne ». Il s'imposa de suite à l'attention des naturalistes et des archéologues, des philosophes et des théologiens. La haute estime qui était partout dévolue à M. Lartet favorisa le succès de ses conclusions. Elles provoquèrent de toutes parts les recherches dans les cavernes.

Un anglais, Henry Christy qui avait beaucoup voyagé au milieu des peuplades actuelles les plus sauvages, et formé de belles collections ethnographiques apportait au naturaliste français son concours, l'appui de sa fortune, l'aidait à entreprendre des fouilles étendues dans cette région périgourdine des Eyzies qui se révélait, aussitôt, comme la terre promise des préhistoriens. Les renseignements fournis par Aurignac furent confirmés et multipliés au delà de toutes les espérances. Les beaux arts de l'âge de la pierre, du temps des mammouths, des bisons et des rennes furent révélés. De la Belgique aux Pyrénées les trouvailles semblables se succédaient. A la station humaine d'Aurignac s'ajoutaient celles des Espelugnes à Lourdes, de la vallée de l'Ariège, de la vallée de l'Aveyron à Bruniquel, découvertes par Milne Edwards, docteur Garrigou, docteur Noulet, abbé Pouech, Edouard et Henri Filhol, Victor Brun. Le Musée d'histoire naturelle de Toulouse s'ouvrait au grand public avec sa galerie des cavernes, la première de toutes, 1866.

En 1867 la galerie centrale de l'Exposition universelle de Paris était consacrée à l'*Histoire du travail* avec un choix de toutes ces nouveautés. Edouard Lartet avait présidé la commission chargée de l'organisation et le secrétaire était Gabriel de Mortillet directeur d'une revue courageusement fondée en 1865 les *Matériaux pour l'histoire positive de l'Homme* qui rendit d'inoubliables services. Ce même préhistorien avait été le promoteur

Digitized by Google

d'un *Congrès international d'anthropologie et d'archéologique* qui s'ouvrit à Paris le 17 août 1867 sous le haut patronage d'un grand ministre de l'instruction publique Victor Duruy. Il réunissait les délégués de vingt sept nations, près de quatre cents membres. Lartet fut élu président, Gabriel de Mortillet secrétaire général. Le Congrès se transporta aux bords de la Somme pour rendre hommage à Boucher de Perthes dont la clairvoyance avait eu raison. Ce Congrès avait aussi la bonne fortune d'inaugurer au château de Saint-Germain en Laye le Musée créé par l'Etat pour nos « antiquités nationales ».[1]

Lartet, membre de la commission d'organisation de cet établissement, fut promu ce même jour au grade d'officier de la Légion d'honneur.

En 1869 Gabriel de Mortillet s'appuyant sur les enseignements d'Edouard Lartet et de ses émules proposait une classification chronologique des étages observés dans les gisements, des phases industrielles et artistiques qu'on y reconnaissait. Les préhistoriens s'étaient déjà entendus pour diviser l'âge de la pierre en deux périodes, l'une récente appelée pour cela *néolithique*, (la nouvelle pierre), l'autre infiniment plus longue confinant à l'ère tertiaire des géologues, *paléolithique* (ancienne pierre). Mortillet donnait à chaque division (à la manière des géologues) un nom tiré de l'appellation du gisement typique. La quatrième (sur sept) fut ainsi l'*époque aurignacienne*, qui favorisée par les découvertes dans l'Europe et en Afrique, peut-être aussi en Asie, tient aujourd'hui une grande place dans la science préhistorique.

L'heureuse influence d'Edouard Lartet grâce à ses beaux travaux était un honneur pour sa Patrie. Le gouvernement, juste appréciateur de l'élévation de ses idée et de la profondeur de ses vues, l'appelait en mars 1869 à occuper la chaire de paléontologie du Muséum. Il

1. Les ossements et objets d'Aurignac sont partagés entre le musée national de Saint-Germain, le muséum de Toulouse et le British muséum à Londres. Les collections Lartet sont de même à Paris (museum national), à Londres, Saint-Germain et Toulouse.

Digitized by Google

était trop tard. Il avait soixante huit ans ; sa santé ne lui permit pas de faire ses leçons et les émotions de la guerre brutale brisèrent ses forces. Le Muséum venait d'être bombardé par les Allemands quand la vie abandonnait l'éminent naturaliste.

Lartet est considéré comme le fondateur de la paléontologie humaine.

C'est rendre un juste hommage à sa mémoire que de classer dans les sites historiques de la France, le rocher d'Aurignac qui lui livra les preuves de l'ancienneté géologique de l'humanité, et d'en confier la garde aux soins éclairés des habitants actuels de la commune.

Emile CARTAILHAC.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

LE GÉNERAL DEADDÉ

Le 8 novembre 1917, le Bureau de la Société des Etudes du Comminges perdait l'un de ses membres les plus anciens, le général Deaddé qui au moment de sa retraite voulut bien prendre place au milieu des quelques hommes, ayant peu d'années avant fondé le petit groupe d'Etudes locales dont la *Revue de Comminges* recueille les travaux depuis 1858.

Au moment de dire ce que fut le général nous nous sommes rappelé que lui-même, un jour dans sa verte vieillesse, avait à l'occasion d'un concours littéraire. dit ce que fut sa vie, passée dans les camps et aux champs.

Ces pages, nous sommes particulièrement reconnaissant, à Madame Canguardel, sa fille d'avoir bien voulu, sur notre demande les donner aux lecteurs de la *Revue* qui suivront ainsi pas à pas notre éminent compatriote, à Saint-Cyr, en Afrique, en Crimée, en Italie et et dans sa retraite.

Noël ABADIE.

ENSE & ARATRO

Je suis né dans une jolie petite ville, au milieu d'un pays magnifique, près d'un grand centre intellectuel. Mon père était militaire. J'ai été élevé dans les écoles du gouvernement. Enthousiaste et patriote, j'ai choisi la carrière des armes. Elle répondait à mon caractère, à mon tempérament ; elle m'offrait un idéal qui enivrait ma jeune âme.

Peu de temps après ma sortie des écoles, j'ai obtenu de servir en Algérie. J'ai été envoyé dans un régiment de cavalerie de la division d'Oran qui était la province la plus guerrière des trois, toute frémissante encore de sa lutte énergique contre Abd-el-Kader, *Beled el baroud* le pays de la poudre. Je réside à Mascara, berceau de

Digitized by Google

l'influence religieuse et de la puissance militaire de l'Emir.

A peine y étais-je installé qu'on organisa une forte colonne sous les ordres du général Pélissier, commandant la division, pour aller sur la ligne des Sasours construire à El Biod le fort de Géryville constituant la première étape vers le Sud. Nous traversons les hauts plateaux au delà du Tell, la région des Chott, les vastes plaines d'Alfa, et nos tentes venaient d'être dressées quand nous nous remettons en route pour rejoindre la colonne du général Yusuf, partie de la province d'Alger et qui avait été reçue à coup de fusils par les habitants de Laghouat, fanatisés par le Chérif d'Ouargla.

Pélissier enleva l'oasis de haute lutte et Laghouat fut définitivement occupé par nos troupes.

Géryville, Laghouat devenaient les deux points d'appui de notre pénétration dans les régions désertiques. Ce rôle ne tarda pas à être mis à l'épreuve par le colonel Durrieu, commandant la subdivision de Mascara, auquel j'étais attaché comme officier d'ordonnance. Il fortifia d'abord sa base d'opération dans la direction de Figuey en soumettant les Chaffa dissidents, puis il lança sur Ouargla le Marabout Si hamza des Ouled Sidi qu'il soutint d'une colonne légère s'avançant sur les traces du Marabout par Metlili, le Merab, l'Oued Ensa, N'Youca jusqu'à Ouargla centre de Chamba, soumise à notre domination. La voie était tracée elle devait être plus tard suivie avec succès jusqu'au Touat.

Pour le moment un intérêt supérieur appelait en Orient les ardeurs de notre armée. Rentré en France pendant quelques mois, j'obtins de me rendre en Crimée. Le détroit de Messine Malte, les Cyclades, l'Archipel, les Dardannelles, les champs où fut Troie, la mer de Marmara, rémémorèrent mes souvenirs classiques ; le panorama de Constantinople, le monument féérique de la Corne d'or, m'émerveillèrent. Le Bosphore franchi nous entrons dans la mer Noire où des sons d'abord

Digitized by Google

vagues puis plus distincts nous annoncent les détonations précipitées du siège. Nous marchons au canon hautement impressionnés par la grandeur des évènements qui nous attendent.

Débarqué à Kamiech, je suis provisoirement attaché à la garde impériale avec laquelle j'assiste à différents épisodes du siège, notamment le 9 septembre à la prise de la ville. La division d'infanterie de la garde, aux ordres du général Mellinet avec lequel je marche, s'établit en réserve dans les tranchées pour se porter sur la courtine dès que Mac-Mahon sera maître de la tour de Malakoff, « Nous sommes ici pour nous faire casser la gueule » dit en souriant Mellinet à son entourage. Au même moment deux batteries de campagne viennent à toute vitesse se mettre en position pour couvrir de mitraille les défenseurs de la courtine et appuyer notre attaque, « Dans une minute il n'en restera pas de quoi faire un cure dent » dit en plaisantant notre général, et il se porte rapidement en avant accompagné de moi, de son porte fanion et suivi des voltigeurs et des grenadiers de la garde.

Des raffales de projectiles passent au-dessus de nos tête portant la mort derrière nous. Nous arrivons au bord du fossé où nous sommes pris en écharpe par l'artillerie du petit Redan balayant la courtine. Le porte fanion est tué, le général Mellinet est gravement atteint à la figure. Son pronostic se réalise, il a la gueule cassée et les deux batteries sont anéanties. La lutte devient générale ; l'ennemi est rejeté dans la ville où la nuit venue la poursuite tend à cesser. Nous couchons sur les positions prêts à repousser tout retour offensif. Mais le jour va paraitre quand de fortes détonations ébranlent le sol. Des mines partent de tous côtés en projetant dans les airs des matériaux de toute nature qu'éclairent d'éclatantes lueurs. Les Russes ont achevé d'évacuer Sébastopol à la faveur du pont de bateaux jeté les jours précédents sur la baie pour relier la ville aux forts du nord et ils font

Digitized by Google

sauter les forts construits sur la rive méridionale de cette baie afin de ne nous livrer que des monceaux de ruines.

Le siège est terminé Pélissier *impavidum et tenacem*, sans peur et sans faiblesse est maître de Sébastopal. La guerre continue sans grande activité sur les montagnes du Baïdar, jusqu'à l'armistice précédant la paix.

Ce siège mémorable a mis en grand relief les qualités de résistance et d'abnégation que l'on contestait à nos soldats, si brillants par leur élan. Nous nous y sommes trouvés en contact fréquent avec les Russes. Nos deux armées ont appris à s'estimer et leurs sentiments réciproques ont préparé l'alliance future.

Rentré en France, je vais me retremper quelque temps dans ma petite ville au milieu des miens et d'une aimable population avec laquelle depuis mon enfance j'ai des relations intimes presque familiales.

Trois années de garnison intéressantes à Paris m'amènent à la campagne d'Italie. J'y retrouve le général Mellinet le glorieux balafré de Sébastopol. Sous ses ordres je fis partie de cette brillante phalange dont la résistance héroïque permet à Mac-Mahon d'arriver à propos pour gagner la bataille de Magenta.

A l'issue de cette victoire l'armée fit à Milan une entrée triomphale où la population manifesta une joie délirante. *Quantum mutatus* ! Hélas ! Mais alors les succès se succédaient. La victoire de Solférino les couronna tous et provoqua la paix.

De retour en France je tins successivement garnison à Lyon et à Paris où je me mariai. Puis je revins de nouveau en Algérie, y débutai par la province d'Alger et j'eus la bonne fortune de passer dans celle d'Oran où j'avais fait mes premières campagnes.

L'occupation militaire du sud tant à Géryville qu'à Lagouhat n'avait point pacifié notre frontière marocaine dont les tribus turbulentes ne cessaient de faire des incursions hostiles sur notre territoire. Le général de Wimpffen, commandant la province, reçut l'ordre de les

Digitized by Google

chatier ; je l'accompagnai aux combats heureux de l'Oued Guir et d'Aïes Chout ; c'étaient les dernières joies de ma carrière, la fortune nous abandonnait.

Appelé en 1870 à l'armée de Mac-Mahon, je la rejoignis au camp de Chalons d'où une triste marche ondoyante nous jeta à Sedan qui devait être notre tombeau.

Six mois de captivité et les deuils de la patrie plongèrent mon âme dans les plus pénibles angoisses. A la paix je trouvai la France aux mains de l'ennemi démembrée et en proie à la plus grande anarchie. L'armée n'existait plus, sa réorganisation s'imposait. Le « Sursum corda » galvanisa nos cœurs, et grâce aux efforts, au dévouement de tous notre prompt relèvement inquiéta bientôt l'ennemi.

Entre temps ma carrière se continuait, mis à la tête d'un régiment d'infanterie, je me consacrai tout entier à mon nouvel emploi, non le plus brillant de l'armée mais le plus intéressant.

Enfin l'inexorable limite d'âge me laissa libre de consacrer mon activité, ma santé à des occupations d'une autre nature.

..... Je rentrai dans la petite ville où j'étais né pour y cultiver les champs que mon père avait cultivés. Hélas ! les sentiments de sociabilité que j'y avais constaté dans ma jeunesse avaient changés. La politique avait tout divisé et me faisait un devoir de m'absorber dans les soins de ma propriété et mes lectures favorites : *La Revue des Deux Mondes* et des études de biographie et d'histoire. Chaque hiver je me retrempe pendant quelques mois dans le milieu intellectuel du grand centre dont je suis voisin, je termine ainsi ma vie avec conscience de l'avoir honorablement remplie selon mes goûts et mes aptitudes.

Etats de Service du Général Deaddé

DEADDÉ (François-Philippe-Auguste), né à Saint-Gaudens, le 16 juin 1829, entré à l'Ecole militaire de Saint-Cyr le 16 décembre 1846, sorti le 28 mai 1848 comme sous-lieutenant d'infanterie.

Digitized by Google

Entré le 1er janvier 1849 à l'Ecole d'état-major, nommé lieutenant dans le corps d'Etat-major le 1er janvier 1851, dans le même corps, promu : capitaine, le 26 janvier 1854 ; chef d'escadron, le 21 décembre 1866 ; lieutenant-colonel, le 12 novembre 1874 ; colonel le 15 novembre 1879. A la dissolution du corps d'Etat-major, le colonel Deaddé prend le 18 février 1881, le commandement d'un régiment d'infanterie jusqu'au 11 janvier 1887, date à laquelle il fut nommé général de brigade, puis placé par limite d'âge dans le cadre de réserve, le 16 juin 1891.

Campagnes :

Afrique: du 18 septembre 1852 au 12 août 1854; du 15 avril 1865 au 20 août 1870;

Crimée: du 9 mai 1855 au 11 mai 1856;

Italie: du 30 avril au 1er août 1859;

Contre l'Allemagne: du 22 août 1870 au 13 mars 1871, comme chef d'Etat-major de la 2e division d'infanterie du XIIe corps (corps Lebrun).

Légion d'honneur:

Chevalier, le 14 septembre 1855 (prise de Sébastopol);

Officier, le 23 juin 1859 (bataille de Magenta);

Commandeur, le 7 juillet 1884;

Grand-Officier, le 30 décembre 1890.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Tombeau de cuivre émaillé de l'Église des Dominicains de Rieux (Haute-Garonne)

Sous la Révolution, de nombreux trésors renfermés dans les églises et édifices religieux furent détruits, en particulier ceux qui étaient composés de matières métalliques, dont les décrets prescrivaient le transport à la Monnaie pour être convertis en numéraire. Les documents administratifs de l'époque se bornent à mentionner, presque toujours sommairement, la nature et le poids des objets, mais ils ne fournissent généralement aucun détail qui permette d'en déterminer le style et le caractère artistique. Exceptionnellement, une œuvre d'art au sujet de laquelle les agents locaux demandaient des instructions se trouve décrite dans un document découvert par nous aux Archives départementales de la Haute-Garonne.

Le 16 décembre 1791, le Directoire du district de Rieux signale à l'administration du département « un sarcophage en cuivre émaillé qui est placé derrière le grand autel de l'église des Dominicains de Rieux, il repose sur un dé en maçonnerie dont les bords sont garnis aussi de cuivre avec une inscription en lettres gothiques et des écussons de même métal, il représente un évêque de Couserans nommé Fredet, dominicain, qui vivait au XVIe siècle, et qui est revêtu de ses ornements pontificaux et de grandeur naturelle ; sa longueur est de six pieds quatre pouces, à prendre de l'extrémité de la mitre jusqu'aux pieds où est une figure de sphnix aussi en cuivre et vide. Cette figure d'évêque est fixée par le milieu sur le dé où elle repose ; il n'est pas possible d'indiquer le poids, mais le sphnix qui est détaché et que nous avons mis sur un timon pèse 7 livres 12 onces ; l'épaisseur du cuivre est d'environ 1 ligne et paraît de bonne qualité, on présume que le tout pourrait peser 1 kintal ».

En présence d'un tel ouvrage, l'agent municipal préposé à l'enlèvement se demande ce qu'il doit faire, et son hésitation l'engage à soumettre le cas à l'autorité supérieure ; à ce moment, les pouvoirs révolutionnaires n'avaient pas encore songé à tirer parti de certains objets de luxe et d'art[1] ; l'utilité courante et immédiate était leur seule préoccupation : aussi le tombeau fut sacrifié et envoyé à la Monnaie.

1. Plus tard, le Comité de Salut public adressa de nombreuses instructions au sujet du mobilier qui pourrait être exporté avec avantage.

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICALS

Digitized by Google

PERIODICALS

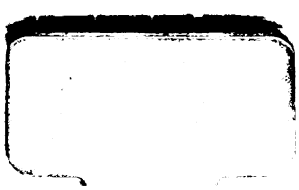

Digitized by Google

Digitized by Google